



Inauguration
du Front de Mer
du Grau d'Agde

Le financement
des grands projets

Une nouvelle
esplanade
pour le Centre-Port

Le journal d'agde

est édité par la mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
<http://www.ville-agde.fr>

Directeur de la publication

Gilles D'Ettore

Directeur Délégué

Jérôme Cavaillès

Responsable de la publication

Séverine Vrancken

Responsable Adjointe

de la publication

Catherine Maurel

Rédaction

Service Communication
(Séverine Vrancken,
Catherine Maurel, Joël Tron,
Laurent Uroz, Laurent Gheysens
et Gwenaëlle Moli)

Graphisme

 www.grouperougevif.fr - AGENCE A
50990 - Juillet 2013

Fabrication et impression

Easy Catalogue
07 60 98 48 09

Photos

Une, Laurent Uroz ;
Rodolphe Manens
pour la Communauté
d'Agglomération Hérault Méditerranée
(photos en bas de la page 7,
en haut et au milieu de la page 8
ainsi qu'en bas à droite de la page 9) ;
Pauline El Doubich (pour partie
photos de la Criée pages 21 à 23
et les deux photos de l'aire de jeux
en haut de la page 14) ;
Louis Charbo (photos en haut
à droite et en bas de la page 29) ;
Laurent Arnaud
(aérienne du Golf page 43) ;
Marc Sauer (photos de l'œnochoé
et de la tasse page 48) ;
Les Amis du Fort de Brescou
(photo de famille page 50)

Visuel

Atelier Gandalf
(Saison Culturelle page 68)

A la UNE

Le Front de Mer du Grau d'Agde

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 22000 exemplaires
Dépôt légal, 3^{ème} trimestre 2013
ISSN 1625-7634

sommaire

// 04 - ACTUALITÉ

- > L'Esplanade Pierre Racine a été inaugurée
- > Une cuvée record pour Vinocap
- > Inauguration du Front de Mer : un moment historique pour le Grau d'Agde
- > La Maison des Services Publics a ouvert ses portes
- > Une aire de jeux à l'Agenouillade
- > La route de Rochelongue : une voie sécurisée désormais ouverte aux cyclistes et aux piétons
- > Une passerelle entre le Mont Saint-Loup et le Mont Saint-Martin
- > La Ville d'Agde se mobilise en faveur de l'emploi
- > Internet : deux portails pour vous simplifier le quotidien !

// 21 - ÉCONOMIE

- > La Criée aux Poissons des Pays d'Agde : une entreprise qui a la pêche

// 24 - CINÉMA

- > Candice Renoir : un épisode de la série tourné au Grau d'Agde

// 25 - RENDEZ-VOUS

- > Le Festival d'Humour a fêté son 10^{ème} anniversaire
- > 2^{ème} édition du Festival "Cap Salsa"

// 30 - DÉVELOPPEMENT DURABLE

- > Une semaine DD placée sous le signe de l'eau

// 32 - SPORT

- > Le stade urbain Molinié a fait peau neuve
- > Le tour de France sur une seule jambe !
- > Agde a accueilli le contre-la-montre du 40^{ème} Tour Méditerranéen
- > Vélo Club Agathois : le cyclotourisme en toute convivialité
- > "Le Cap d'Agde, capitale de la voile légère olympique"
- > 10^{ème} Trophée de l'Ephèbe : Nicolas Wamba, champion d'Europe WKN

// 40 - LE POINT SUR...

- > Comment s'élaborent le coût et le financement des grands aménagements publics

// 44 - CULTURE

- > La fin d'une belle Saison Culturelle

// 48 - PATRIMOINE

- > Musée de l'Ephèbe : le département des Bronzes s'enrichit d'une œnochoé et d'une tasse
- > De nouveaux meubles Léon Cauvy au Musée Agathois Jules Baudou
- > Les "Amis" de Brescou s'engagent aux côtés de la Ville pour la sauvegarde du Fort

// 52 - AU CONSEIL

// 59 - LIBRE EXPRESSION

// 60 - EN BREF

// 66 - ÉTAT CIVIL

édito



Comme vous avez pu le constater, de nombreux projets importants pour l'avenir de notre cité ont vu leur réalisation aboutir ces dernières semaines. Ils découlent tous de la volonté municipale de mieux valoriser les richesses environnementales de notre territoire, afin d'améliorer notre cadre de vie et de renforcer l'attractivité touristique de notre destination.

C'est ainsi que la nouvelle promenade du Grau, avec ses espaces publics totalement remaniés, offre désormais un environnement urbain embelli à ce site particulièrement remarquable et jusqu'ici insuffisamment valorisé que constitue l'embouchure de l'Hérault.

Parallèlement, la plage du Grau a été reconstituée grâce à deux nouveaux brise-lames et une Maison des Services Publics ouverte, afin de mieux répondre aux attentes légitimes des résidents du quartier mais aussi des nombreux touristes qui y séjournent durant la période estivale.

Valoriser les quartiers de notre Archipel mais aussi mieux les relier entre eux, c'est notamment le cas entre Agde et le Cap avec l'aménagement de la deuxième partie de la route de Rochelongue, qui a fait suite aux travaux déjà réalisés en 2010 sur la section longeant les Cayrets. Cette route, élargie, qui peut désormais accueillir en toute sécurité cyclistes et piétons et favoriser la circulation des transports en commun, a vocation à devenir, à terme, la desserte principale du futur quartier de Malfato.

Tous ces chantiers ont nécessité de longues années de préparation, la procédure d'élaboration de leur coût et la recherche des financements correspondants nécessitant de nombreuses démarches et la réalisation d'études précises intégrant les différents paramètres qui doivent être pris en compte. C'est cette procédure et ses différentes étapes que nous vous présentons dans ce journal, afin qu'en toute transparence, chacun puisse appréhender la manière dont sont définis les investissements dont notre ville doit bénéficier pour améliorer son quotidien et préparer son avenir.

Par ailleurs, nous revenons dans ces pages sur l'action que conduit la Ville en faveur de l'emploi, notamment pour valoriser les activités traditionnelles que sont la pêche et la viticulture. Les résultats de la Créée aux Poissons sont encourageants et ont été obtenus dans le respect de la ressource halieutique, grâce à une gestion rigoureuse de l'outil et à la modernisation constante de ses infrastructures. Quant à la viticulture, elle a été particulièrement mise à l'honneur à l'occasion du salon Vinocap, dont le succès grandissant vient souligner le potentiel réel de l'œnotourisme pour notre destination.

Toutes ces actions se conjuguent, avec d'autres, pour faire de notre territoire celui qui, ces dernières années, a créé le plus d'emplois dans notre département.

Enfin, je tiens à vous souhaiter à tous de belles vacances estivales, sans oublier bien sûr de saluer toutes celles et tous ceux pour qui cette période est particulièrement active et dont l'engagement contribue, de manière essentielle, à l'attractivité et au dynamisme de notre cité.



Gilles D'Ettore
Maire d'Agde

L'ESPLANADE PIERRE RACINE a été inaugurée

"Le Cap d'Agde vit aujourd'hui un moment historique". C'est en ces termes que le Maire Gilles D'Ettore a officiellement inauguré, vendredi 3 mai, presque un an jour pour jour après le quai Jean Miquel, la deuxième phase des travaux engagés au Centre-Port. Celle-ci portait sur la réfection de la rue de la Gabelle et du quai Di Dominico, mais surtout sur la création d'une vaste esplanade, en lieu et place du parking de l'Ancienne Douane. Après six mois de travaux, le site est totalement métamorphosé.



UN CHANTIER MAJEUR qui offre au Cap d'Agde un cœur de station

Comme l'a expliqué le Maire, entouré pour l'occasion du Sous-Préfet de Béziers Nicolas de Maistre, du Sénateur et Premier Vice-Président du Conseil Régional Robert Navarro, du Président de la CCI de Béziers Daniel Galy et du Président des Commerçants du Centre-Port Hugues Brisson, "après avoir fêté ses 40 ans en 2010, le Cap d'Agde vient de bénéficier de travaux d'une ampleur qu'il n'avait jamais connue depuis sa création. Cette rénovation, nous l'avons engagée il y a quelques années avec le Matago puis l'Île Saint-Martin suivie par celle réalisée l'an dernier sur le quai d'honneur. Demain, elle se poursuivra sur les quais de la Trinquette et Beaupré puis avec la réalisation d'une nouvelle entrée de station. Tous ces aménagements vont dans le sens de davantage de qualité, comme le fait d'avoir ajouté 1 000 anneaux supplémentaires dans le Port, développé l'accueil de grosses unités sur le quai de la Trinquette ou encore lancé la création de 9 trous supplémentaires sur le Golf du Cap d'Agde. Ici, c'est un chantier colossal qui a été réalisé et qui a permis de gagner 2 200 m² sur le plan d'eau – il a fallu



pour cela déplacer quelques bateaux et je remercie les plaisanciers d'avoir joué le jeu.

Il a coûté, pour les deux tranches réunies, 9 millions d'euros, un investissement pour lequel nous avons reçu, s'agissant de cette deuxième phase, une aide de 1 336 168 euros du Conseil Régional. Si à l'époque, l'Etat avait entrepris de construire la station du Cap d'Agde, aujourd'hui, c'est aux collectivités locales qu'il incombe de l'entretenir. Ce nouvel aménagement va nous permettre de continuer à relever le défi des pionniers comme Pierre Racine et de poursuivre le chemin qu'ils ont dessiné tout en traçant l'avenir, car cette station fournit de

l'emploi, fait vivre de nombreux professionnels du tourisme et participe substantiellement à notre économie.

Il manquait une véritable place au cœur du Cap d'Agde. C'est aujourd'hui chose faite et demain, celle-ci a vocation à accueillir de nombreux événements, à commencer par le salon Vinocap".

Une réalisation saluée par le 1^{er} Vice-Président du Conseil Régional, Robert Navarro, qui a souligné pour sa part l'importance pour la Région "de participer à la remise à niveau des grands équipements structurants du Languedoc-Roussillon" comme la station capagathoise, et ce d'au-



tant plus que *“le tourisme est l'un des axes de développement de notre région car il génère de la richesse et de l'emploi. Pierre Racine nous a montré la voie. A nous maintenant de porter ces équipements à un niveau encore supérieur afin que toujours plus de personnes y viennent pour leurs loisirs et leurs vacances”*.

ESPLANADE Pierre Racine : hommage au “père” du Cap d'Agde

Après ce premier temps de parole, le Maire a plus spécifiquement inauguré l'esplanade, laquelle porte le nom de Pierre Racine, le Président de la Mission Interministérielle pour l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, à l'origine de la création du Cap d'Agde. Un moment empreint d'émotion puisque

trois des enfants de Pierre Racine, Odile, Elisabeth et Pierre-François, avaient fait le déplacement et ont dévoilé, aux côtés de Gilles D'Ettore, la plaque sur laquelle est gravé le nom de leur père.

C'est un Pierre-François Racine visiblement très ému qui a ensuite pris la parole pour *“remercier, au nom des six enfants Racine, l'hommage rendu par la Ville à notre père”*. Entre anecdotes et souvenirs, il a évoqué un autre aspect de Pierre Racine. *“Les mots de Languedoc-Roussillon, La Grande Motte, Port Barcarès, Gruissan, Le Cap d'Agde... sont pour nous de petites madeines, des mots magiques qui ont bercé notre enfance, lorsque notre père a pris la tête de ce qui était, alors, un objet administratif non identifié visant à aménager 180 km de côte française dépendant de 4 départements. Au travers des récits qu'il nous faisait chaque fois qu'il rentrait, nous avons nourri une affection particulière pour cette région et pour le Cap d'Agde, qu'il qualifiait de fleuron de la mission. Tout comme ses petits-enfants, avec qui il partageait également son expérience. Notre père a même organisé, pour les enfants du district de Maise dont il était Président, des voyages de découverte dans la région”*.





Et le Conseiller d'Etat d'évoquer l'une des anecdotes racontées par son père au moment de la construction du Cap d'Agde. "Jean Le Couteur, l'Architecte en chef, souhaitait des toits en terrasse. Mais Pierre Brousse, le Maire de Béziers, a plaidé avec vigueur pour des toits méditerranéens, ce en quoi notre père lui donna raison". Pour finir, Pierre-François Racine devait souligner combien il appréciait, avec ses sœurs, que le quai Miquel et l'esplanade Racine soient l'un à côté de l'autre, en raison de l'amitié qui liait les deux hommes. Tous trois ont également "été surpris de voir l'important effort d'entretien, de rénovation et d'embellissement que vous avez entrepris ici. Notre père serait heureux de voir que le flambeau a été repris".

Le Maire Gilles D'Ettore s'est dit, pour sa part, "particulièrement heureux et fier d'honorer, à l'occasion de cette inauguration et en présence de sa famille, la mémoire d'un homme qui aura durablement marqué l'histoire de notre région, en jouant un rôle majeur pour l'édification de son avenir. Pierre Racine était un grand serviteur de l'Etat, il en était même l'incarnation la plus exemplaire. Il partageait cette passion du service public avec Michel Debré, dont il fut l'ami et le plus proche collaborateur durant de nombreuses années. Les deux hommes s'étaient connus au Conseil d'Etat puis, à la Libération, avaient contribué ensemble à la création de l'Ecole Nationale d'Administration, dont Pierre Racine fut longtemps le directeur. Et c'est tout naturellement qu'en 1959, Michel Debré, nommé par le Général de Gaulle Premier Ministre, fit appel aux qualités exceptionnelles de Pierre Racine pour l'aider à accomplir sa mission au sommet de l'Etat. Durant trois ans et trois mois, Pierre Racine coordonna, aux côtés de Michel Debré, et en qualité de Directeur de Cabinet, l'action d'un Gouvernement qui fut certainement le plus réformateur de l'histoire de la V^{ème} République. La France connaissait, à l'époque, une crise de régime et les enjeux qu'elle

devait affronter étaient multiples et variés. C'est ainsi que le Gouvernement de Michel Debré mit fin à la guerre scolaire, créa le nouveau franc, réorganisa le système judiciaire, mis en place les centres hospitaliers universitaires et lança les grands projets industriels qui allaient permettre la modernisation du pays. Michel Debré dira, dans ses Mémoires, de Pierre Racine qu'il était l'âme de son cabinet et pour tout dire, un autre lui-même. En 1962, Georges Pompidou remplaça Michel Debré à la tête du Gouvernement et c'est peu après que le Général de Gaulle décida la création de la Mission Interministérielle pour l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, dont il confia la direction à Pierre Racine. Le Général avait eu largement l'occasion, durant les années précédentes, de juger la valeur d'un homme qui réunissait toutes les qualités pour accomplir ce que Pierre Racine qualifiera lui-même, dans ses Mémoires, de "mission impossible". Il s'agissait, je vous le rappelle, de capter les flux de touristes européens qui, chaque année, traversaient notre pays pour aller séjourner sur la Costa Brava. La mission consistait donc à transformer une région - la nôtre - dont le littoral était bien souvent marécageux et envahi de moustiques, en une destination touristique au rayonnement international. Il fut ainsi décidé de donner naissance à six stations balnéaires : Port Camargue, La Grande Motte, Gruissan, Port Leucate, Port Barcarès et naturellement, Le Cap d'Agde. Durant plus de vingt ans, en tant que Président de la Mission Interministérielle, puis à la tête du Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique du Languedoc-Roussillon, Pierre Racine va consacrer une large partie de son action publique à l'accomplissement d'une œuvre qui sera, à n'en pas douter, celle de sa vie. Il avait, cela transparaît dans ses mémoires, une affection particulière pour Le Cap d'Agde, dont il appréciait, lui le Méditerranéen, l'organisation urbaine avec ses placettes à l'italienne et ses rues piétonnières. Il suivit son édification

de près, travaillant en étroite collaboration avec Jean Miquel, le directeur de la société d'aménagement, et Jean Le Couteur, l'Architecte en chef dont il appréciait les qualités d'urbaniste. Aujourd'hui, le Languedoc-Roussillon est devenu la 4^{ème} région touristique de France, une activité qui représente 15 % de son PIB, et Le Cap d'Agde la 1^{ère} commune touristique par ses capacités d'accueil, avec les 15 millions de nuitées qu'elle enregistre chaque année. C'est, pour une large part, le fruit du travail accompli par Pierre Racine et les équipes qui l'ont accompagné tout au long de ces années. Il nous appartient, désormais, d'être à la hauteur de l'héritage qu'ils nous ont laissés, en mettant en œuvre, à notre tour, les projets dont notre destination a besoin pour continuer à se développer et être toujours plus attractive. En baptisant la nouvelle esplanade du Centre-Port du nom de Pierre Racine, nous établissons symboliquement un pont entre le passé et l'avenir, qui vient souligner l'impérative nécessité que nous avons d'entretenir cet esprit pionnier sans lequel rien de grand ne se réalise. M. Racine, l'Aventure du Cap d'Agde continue..."

Le mot de la fin est revenu au représentant de l'Etat, le Sous-Préfet Nicolas de Maistre. "Je suis heureux de voir aujourd'hui célébré l'homme et son œuvre, en ce cinquantenaire de la Mission qui n'a pas fait, comme à l'époque, la Une des médias. Paris Match avait alors titré : Voici la Floride de demain". Il a ensuite, tour à tour, salué le "parcours professionnel exemplaire" de Pierre Racine, évoqué "le pari audacieux de l'Etat" que de vouloir alors "structurer la côte languedocienne" et s'est félicité du résultat qui a permis non seulement "de préserver de vastes espaces naturels entre des stations urbanisées, (...) un principe repris 20 ans plus tard par la Loi littorale" mais dont "la réussite est, 45 ans après, toujours palpable puisque le Languedoc-Roussillon est devenu la 4^{ème} région touristique de France".

une cuvée RECORD

pour Vinocap



Lancement officiel de Vinocap 2013 pour le Maire et Président de la CAHM Gilles D'Ettore, entouré des Maires de l'Agglomération, du Sous-Préfet de Béziers et des présidents de la Route des Vignerons et des Pêcheurs et des commerçants du Centre-Port. Plusieurs milliers de visiteurs ont assisté à l'événement

“ L'art et le vin servent au rapprochement des peuples”

a écrit Johann Wolfgang Von Goethe, auteur et savant allemand. A voir l'affluence en ce pont de l'Ascension sur les quais du Centre-Port, à l'occasion de Vinocap, on ne peut qu'acquiescer.

Avec une fréquentation estimée à 100 000 personnes durant les 3 jours et pas moins de 7 000 verres vendus, soit le double de l'an passé,

Vinocap s'est bel et bien imposé, en seulement 4 éditions, comme LE salon œnotouristique du Sud de la France. Et démontre que les vins de notre territoire ont su gagner en qualité et en reconnaissance auprès des Français, comme de nos visiteurs étrangers.

Du reste, les vignobles les plus prestigieux du Languedoc-Roussillon étaient là, parmi les 95 producteurs présents et représentant notamment les 19 communes de l'Agglomération Hérault Méditerranée, porteuse du projet.

Pourtant, au début, quand le Maire d'Agde et Président de la CAHM Gilles D'Ettore a lancé l'idée de ce salon, afin de souligner combien les vignerons sont des acteurs du tourisme à part entière, peu y ont “cru”.

Au vu des chiffres, il faut aujourd'hui se rendre à l'évidence : le pari est gagné.

une fréquentation exponentielle

L'affluence, sur les quais du Centre-Port, ne cesse d'augmenter au fil des éditions. Ainsi, après le succès d'estime de la première année, qui avait tout de même fait se déplacer au Cap d'Agde plus de 10 000 personnes en amont de la saison, le second rendez-vous avait conforté et même renforcé la tendance. En effet, chaque édition suivante a vu le chiffre des ventes multiplié par deux : environ 1 700 en 2011, 3 500 en 2012 et 7 000 cette année. Celui de l'an dernier a d'ailleurs été, à l'occasion de ce millésime 2013, quasiment dépassé en une seule journée avec 3 100 verres achetés rien que le jeudi. Autant dire que les hôtesse circulant avec leurs triporteurs pour vendre le fameux sésame n'ont pas eu le temps de souffler ! Il a même fallu aller chercher d'autres verres dans les caves coopératives de



l'Agglomération, afin de pouvoir répondre à la demande. C'est dire.

Et il n'y a pas que du côté des organisateurs que l'on avait le sourire au moment du bilan. Du côté des commerçants du Centre-Port, l'heure était aussi à la satisfaction puisqu'ils nous ont avoué avoir réalisé un chiffre d'affaires digne d'un mois



Nouveauté 2013, le Président de la CAHM Gilles D'Ettore a dévoilé, jeudi 9 mai, la carte qui recense les 86 sites vigneron de l'Agglomération (coopératives, caves particulières, monuments en rapport avec le vin) ouverts au public et que l'on pourra trouver dans les quatre offices de tourisme du territoire. "De vins en découvertes : Cap d'Agde - Pézenas", tel est le titre de cette signature œnotouristique...



Depuis le lancement de Vinocap en 2010, les confréries sont présentes sur l'événement. Cette année, elles étaient au nombre de sept : la confrérie de la Clairette d'Adissan, de la croustade et du rosé de Bessan, des Bécots Figos de Nézignan-l'Evêque, du Picpoul de Pinet, des fifies et tambours de Pézenas, des Mille et une Pâtes du Bassin de Thau, enfin de Saint-Hippolyte rosé de Fontès

d'août. Même son de cloche du côté des domaines présents, dont certains ont reçu, dès le lendemain du salon, la visite de personnes venues les rencontrer sur Vinocap. Bref, une belle réussite pour cette opération portée par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée en partenariat avec l'Office de Tourisme du Cap d'Agde et la Route des Vignerons et des Pêcheurs et l'association des commerçants du Centre-Port, qui lance de manière prometteuse la saison estivale.

OUVERTURE OFFICIELLE le jeudi 9 mai

C'est en fin de matinée, jeudi 9 mai, que la manifestation a été officiellement lancée. Pour l'occasion, nombre d'élus de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée entouraient le Maire d'Agde et Président de la CAHM Gilles D'Ettore. Le Sous-Préfet de Béziers Nicolas de Maistre, Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire d'Agde et Conseiller Général, mais aussi Pierre Quinonero, Président de la Route des Vignerons et des Pêcheurs, Hugues Brisson, Président de l'Association de Développement Economique du Cap ainsi que de nombreuses personnalités et viticulteurs, sans oublier les confréries régionales, participaient également au rendez-vous.

Comme l'a rappelé Gilles D'Ettore, "le Cap d'Agde a été créé par la Mission Racine - qui a donné son nom à l'esplanade récemment inaugurée - afin de contrebalancer la chute, à l'époque, de l'industrie vinicole et d'apporter une richesse supplémentaire à notre région. Pierre Racine avait souhaité que ces aménagements profitent en priorité aux populations. Aujourd'hui, avec cette belle manifestation, nous recréons un lien tel qu'il le souhaitait, entre la côte et l'arrière-pays, entre la richesse de notre terroir, nos vignes et cette station touristique du Cap d'Agde qui offre son plus bel écrin à nos productions locales, afin que chacun puisse aller à la rencontre, durant trois jours, du savoir-faire de ces 95 hommes et femmes passionnés".



Les hôtes ont eu fort à faire pour répondre à la demande des visiteurs qui ont littéralement pris d'assaut les triporteurs. Il a d'ailleurs fallu aller chercher des verres dans les caves alentours pour pouvoir satisfaire tout le monde

De son côté, le Sous-Préfet de Béziers a souligné sa "joie de voir cette liaison entre tradition et modernité, qui plus est dans un bel esprit festif. Vous l'avez évoqué, Monsieur le Président de l'Agglomération, les vignerons font aujourd'hui preuve de ténacité. Après des années de crise, ils ont su se renouveler et évoluer afin de présenter des produits extraordinaires que le monde nous envie, et qu'il faut bien entendu consommer avec modération".





DES DÉGUSTATIONS DE VINS mais pas seulement...

Du 9 au 11 mai, c'est toute une batterie d'animations autour du terroir qui se sont ainsi succédé. Outre la découverte et la dégustation des vins locaux, objectif premier de Vinocap, les visiteurs du salon ont pu assister aux défilés des confréries, profiter de la musique itinérante du groupe "Les Gaspards", déguster des spécialités culinaires locales (tielles et autres petits pâtés de Pézenas) et même acquérir des pieds de vigne auprès du pépiniériste Laurent Cabrol, de Plaisan.

La manifestation a même été, cette année, relayée sur les ondes de Radio One, avec des interviews en direct de viticulteurs et d'animateurs du monde viticole, conduites par Paul-Eric Laurès.

Enfin, pour 3 euros, chaque visiteur a pu profiter d'un verre sérigraphié lui donnant droit à trois dégustations de cépages. A en juger par le nombre de ceux qui repartaient ensuite avec un sac à la main, il semblerait que les cuvées proposées aient été goûtées et pour le moins approuvées !

Le Président de la Route des Vignerons et des Pêcheurs a d'ailleurs su parfaitement résumer l'événement dans une interview accordée à la presse : "Vinocap, c'est la fête de tous les vignerons". Car pour les professionnels, c'est l'occasion non seulement de toucher de nouvelles clientèles mais aussi de se retrouver, d'échanger, de partager... bref, Vinocap, c'est un concentré de convivialité.



Le Maire Gilles D'Ettore au micro de Radio One, qui s'était installée sur la place du Barbecue



Les ceps de vigne du pépiniériste Laurent Cabrol ont eu eux aussi un franc succès auprès du public

une BELLE fête

Evènement désormais incontournable, Vinocap illustre parfaitement la volonté de l'Agglomération de mettre en valeur notre culture viticole, riche de plusieurs siècles de savoir-faire, en valorisant le travail accompli tout au long de l'année par les producteurs de la région, tout en participant à la diversification de l'offre touristique. Le choix du Cap d'Agde, créé il y a un peu plus de 40 ans sur d'anciennes vignes, ces vignes qui s'étendent aujourd'hui encore tout au long du territoire intercommunal, n'est d'ailleurs pas innocent. C'est, un peu comme pour le vin, l'alliance entre deux cépages : le littoral et l'arrière-pays, la mer et la terre...

INauguration DU Front De mer

Un moment historique pour le Grau d'Agde



De l'Hérault au parking du vieux pêcheur, c'est un tout nouveau visage du Front de Mer du Grau d'Agde qu'ont pu découvrir, vendredi 14 juin, les quelque 3 000 personnes venues assister à l'inauguration de sa nouvelle promenade. Après plusieurs mois de travaux effrénés, le chantier devant être impérativement réceptionné pour la saison estivale, ce site magnifique mais peu valorisé jusqu'ici a été totalement métamorphosé. Et il semble que cette transformation soit au goût des Agathois comme des visiteurs, à en juger par les applaudissements qui ont accompagné le Maire d'Agde au moment où celui-ci est monté à la tribune pour évoquer "ce projet (qui) faisait partie de nos principaux engagements". Un engagement "aujourd'hui tenu".

Comme l'a ensuite expliqué Gilles D'Ettore, qui avait au préalable coupé le ruban inaugural en compagnie de nombreux élus de la Ville, au premier rang desquels Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général de l'Hérault, "l'objectif était de créer ici une belle vitrine pour le Grau d'Agde, historiquement la première station



balnéaire de l'Hérault, mais aussi une promenade qui soit un véritable balcon sur la mer, où il soit possible de venir se balader en toute sécurité pour contempler un environnement exceptionnel".

une PLage Reconstituée grâce à 2 brise-lames supplémentaires

Ce chantier a été couplé à la réalisation de "deux brise-lames à proximité du rivage et afin de reconstituer la plage du Grau". Portée par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée au titre de sa



compétence en matière de gestion raisonnée du littoral, ce qui explique la présence des Maires de Saint-Thibéry, Florensac et Pomerols aux côtés du Maire d'Agde, cette opération a nécessité "2 240 000 euros, subventionnés à hauteur de 80 % par l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général", la CAHM prenant en charge les 20 % restants. Pas moins de "70 000 tonnes de rochers ont été nécessaires à la construction" de ces ouvrages : l'un surbaissé de 150 mètres de long situé dans l'axe de la rue Lambert Maurel et l'autre de type tenon d'une longueur de 90 mètres accolé à la digue, au niveau de l'embouchure

de l'Hérault. L'opération s'est accompagnée d'un premier rechargement en sable de 10 000 m³, qui sera complété à l'automne par un second, réalisé à partir du sable récupéré lors du dragage de l'embouchure de l'Hérault.

une **Promenade** qui sera prolongée jusqu'à Saint-Vincent

Si "l'Agglomération a investi dans deux brise-lames, la Ville d'Agde a quant à elle investi dans le Front de Mer. Ce projet de réaménagement offre un aspect convivial et moderne respectant l'identité forte du Grau d'Agde. Il allie les tamaris à des promenades en bois et 7 000 m² de pavés en pierre calcaire, posés le long des commerces et des habitations. Nous avons fait le choix de matériaux nobles afin de figer cette réalisation dans le temps. Les aléas de la météo ont un peu retardé ce chantier mais je remercie toutes les entreprises qui y ont participé car elles ont travaillé vaillamment afin de tenir au mieux les délais. Ici, l'investissement s'élève à 5 millions d'euros, pour lequel nous avons reçu une aide du Conseil Régional

et du Conseil Général. Avec les 2 millions déboursés par la CAHM pour les ouvrages en mer, ce sont donc plus de 7 millions d'euros qui ont été consacrés à la requalification du Grau d'Agde, sans que, naturellement, les impôts aient été augmentés ou n'aient à l'être dans l'avenir". Et le Maire d'Agde d'expliquer que c'est "parce que ce projet fait la part belle à la piétonnisation, mais aussi pour plus de cohérence et de fonctionnalité (que) nous avons déplacé la Mairie annexe et le poste de Police Municipale sur la Maison des Services Publics, qui abrite également l'Office de Tourisme et La Poste. Nous avons aussi conservé tout ce qui était important, comme la statue de la sirène, qui veille sur nos pêcheurs, mais aussi le parking. Ce dernier sera cependant interdit aux camping-cars afin de ne pas gêner la vue. Par ailleurs, sur la rotonde qui a été aménagée au bout du parking, va être installée mi-juillet une table d'orientation, qui permettra à nos touristes d'en apprendre un peu plus sur le panorama qui s'offre à eux". Pour finir, Gilles D'Ettore a annoncé que ce chantier serait prolongé dans un second temps, afin de permettre de "cheminer à pied, sans interruption, de la jetée à Saint-Vincent".

L'inauguration s'est poursuivie par une déambulation de la Compagnie "Les Nuits Blanches" avant de s'achever en musique, par un concert exceptionnel donné sur la plage par l'orchestre Terrisse de l'Ecole de Musique d'Agde.





La maison Des services PUBLICS

A OUVERT SES PORTES

Un nouvel équipement
pour améliorer
la vie quotidienne
des résidents
et l'accueil
des touristes



Doucement mais sûrement, le Grau d'Agde change... Une modernisation dont l'un des derniers effets s'est fait ressentir jeudi 30 mai, lors de l'inauguration de la Maison des Services Publics. C'est devant de nombreux Agathois, dont une majorité de Graulens, que le Maire d'Agde Gilles D'Ettore a officiellement coupé, au terme de la découverte des locaux, le ruban inaugural en compagnie des élus de la ville.

Comme il l'a expliqué, cet établissement "rassemble aujourd'hui l'ensemble des services publics du quartier, afin de les rendre plus accessibles et plus opérationnels". Une réalisation qui s'inscrit "dans la continuité de l'investissement réalisé sur le Front de Mer, dont la piétonnisation rendait notamment plus difficile l'accès aux services de la Mairie annexe et de la Police Municipale. Il était donc cohérent de les réunir ici, aux côtés de ceux de l'Office de Tourisme et de La Poste. Nous en avons également profité pour créer, au premier étage du bâtiment, une salle dédiée aux associations et au public". La Sodéal assurera également des permanences au sein du nouveau bâtiment, dont les plans ont été conçus "par notre architecte "maison" (NB : celui de la Ville d'Agde)" a ensuite expliqué le Maire, saisissant l'occasion pour "remercier l'ensemble



des entreprises, dont beaucoup sont agathoises, qui ont participé à son édification". Au-delà, cet aménagement vise surtout à améliorer la vie des quelque "5 000 personnes qui vivent à l'année au Grau d'Agde, en leur offrant des services publics de proximité, mais aussi l'accueil de nos touristes. Dans les temps difficiles que nous traversons, il est important de pouvoir maintenir le lien avec l'ensemble de nos concitoyens. Cette Maison des Services Publics s'imposait donc, qui plus est en un lieu visible comme le quai Antoine Fonquerle, face à l'église et dont l'accès se trouve facilité par les parkings". Ici,

l'investissement représente "820 000 euros" mais ne va pas peser pour autant sur le porte-monnaie du contribuable agathois. En effet, comme l'a expliqué le Maire, "pour financer ce vaste chantier, la Ville a vendu les deux locaux du Front de Mer, dans lesquels se trouvaient jusqu'ici la Mairie annexe et la Police Municipale, pour un montant de 420 000 euros. A ce chiffre, s'ajoutera demain, le fruit de la vente du bâtiment de La Poste, dont la Ville est propriétaire, pour, nous l'espérons, 250 000 euros". Au-delà de ces recettes "directes", cette création va aussi permettre à la commune "de réduire les coûts de fonctionnement puisqu'elle n'aura plus qu'un seul local à entretenir et enfin "de créer des emplois, dans le cadre de l'ouverture des nouveaux commerces".

Le Grau d'Agde est décidément, plus que jamais, un quartier où il fait bon vivre...



une aire DE JEUX à l'Agenouillade



////////////////////

Ce sont les enfants qui sont contents ! Désormais, ils peuvent profiter d'une aire de jeux sur le site de l'Agenouillade. Une réalisation qui doit beaucoup à l'action de solidarité de l'association BADJ, laquelle œuvre en faveur de l'intérêt public. En effet, à l'occasion des différentes bourses aux vêtements qu'elle organise tout au long de l'année, l'association a réussi à collecter de quoi financer l'achat de jeux pour enfants de 2 à 10 ans, jeux qui ont été implantés sur le site de l'Agenouillade.

////////////////////

C'est le 20 février, en fin de matinée, que cette nouvelle aire ludique a été officiellement inaugurée par le Maire d'Agde Gilles D'Ettore et Lucienne Labatut, Conseillère Municipale chargée de la Réglementation et de la Citoyenneté et par ailleurs Présidente de BADJ, en présence d'une large délégation d'élus au premier rang desquels Yvonne Keller, Adjointe en charge notamment de la Solidarité Communale, et des membres de l'association BADJ.

Après le traditionnel couper de ruban, Gilles D'Ettore a tenu à "remercier chaleureusement l'association BADJ pour ce don qui a permis la construction de cette aire de jeux d'un montant de 12 000 euros. Cette réalisation vient embellir un site déjà exceptionnel, et qui plus est intergénérationnel. Avec la crèche de La Genouillade, la chapelle, l'église, le boulodrome, et maintenant cette

aire pour les plus jeunes, c'est un lieu riche, d'un point de vue patrimonial mais aussi en activités fédératrices. Merci donc à l'association BADJ pour ce cadeau fait aux jeunes Agathois et aux familles".

Avec les beaux jours, cette nouvelle aire des jeux est aujourd'hui devenue un endroit agréable, où les enfants peuvent venir jouer tranquillement, dans un environnement boisé et ombragé qui ravit petits et grands !

La Route De Rochelongue,

une voie sécurisée désormais
ouverte aux cyclistes et aux piétons



Après être restée des décennies ce chemin de terre sinueux, mal éclairé et étroit que les Agathois ont tous emprunté un jour, la route de Rochelongue a aujourd'hui fait peau neuve. Et quel changement ! Elargie, dotée d'une piste cyclable sécurisée, de mâts d'éclairage et de terre-pleins végétalisés, à l'image de ce qu'elle propose déjà sur sa partie réaménagée, les bas-côtés entièrement refaits et débarrassés de leurs énormes rochers, elle est méconnaissable et constitue désormais une voie de circulation digne de ce nom entre Agde et le Cap. C'est donc non sans satisfaction que le Maire Gilles D'Ettore et Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général ont, entourés de nombreux élus de la Ville, coupé le ruban inaugural en présence de riverains et d'Agathois pour le moins ravis.

Comme l'a résumé Sébastien Frey, le premier à prendre la parole en ce vendredi 21 juin, "en 4 ans, nous avons obtenu ce qui était attendu depuis 40 ans". Et le Conseiller Général d'expliquer que la question de Rochelongue "longtemps évoquée est un dossier important, compliqué et ancien... Il a fallu d'abord obtenir le déclassement de cette route par le Conseil Général afin qu'elle intègre le réseau communal. Puis, trouver un financement : cela a été le cas avec la soultte de 825 000 euros

obtenue du Département. Demain, cette route a vocation à devenir la deuxième entrée de la 1^{ère} station touristique de France qu'est le Cap d'Agde et ainsi, favoriser notre développement touristique et économique". En conclusion, comme il l'a relevé, "nous apportons aujourd'hui la démonstration qu'en réunissant les bonnes personnes autour de la table, on peut résoudre des dossiers anciens et complexes comme celui-là".

Le Maire Gilles D'Ettore a tenu pour sa part à souligner que cette réalisation était "le fruit d'un travail d'équipe, ici peut-être plus qu'ailleurs. Ce chantier n'aurait pu en effet aboutir sans l'aide du Conseiller

Général, qui a obtenu du Département qu'il nous rétrocède la route et nous apporte son soutien financier à hauteur de 34 % sur les 2,4 millions d'euros nécessaires. Je voudrais aussi remercier l'ensemble des propriétaires riverains, qui ont tous joué le jeu et cédé la partie de leurs terrains nécessaires à l'élargissement de la voie, qui est passée de 5 à 22 mètres. Merci enfin aux entreprises, au premier rang desquelles Eiffage et la Solatrag, et aux personnels municipaux qui ont suivi ce dossier. Désormais, cette route va nous permettre de disposer d'une nouvelle entrée vers l'ouest du Cap d'Agde et de pouvoir, à l'avenir, mettre en chantier le quartier de Malfato. Derrière ces opérations, la Ville investit aussi pour l'emploi puisque cet aménagement a mobilisé des hommes et des femmes durant six mois. La sécurisation de nos voies de circulation reste une priorité. C'est pourquoi nous travaillons aujourd'hui sur le dossier du passage à niveau de Bessan, pour lequel nous avons déjà obtenu de Réseau Ferré de France la garantie de financer cet aménagement à hauteur de 50 %. Après les quais du Cap d'Agde, le Front de Mer au Grau d'Agde, elle montre la cohérence de l'aménagement de notre territoire. Nous nous attelons désormais avec le Conseil Général à réaliser un accès direct depuis la voie rapide à cette nouvelle route, qui s'ouvre, en ce premier jour de l'été, à la circulation".



une Passerelle

entre le Mont Saint-Loup
et le Mont Saint-Martin



Nous y sommes !
Les piétons,
cyclistes et golfeurs
pourront en effet bientôt relier
en toute quiétude la colline
Saint-Martin au Mont Saint-Loup
grâce à la passerelle, qui a été
installée durant la nuit
du 11 au 12 juin. L'opération a été
une véritable prouesse technique
car cet ouvrage, long de 45 m
sur 3,50 m de large, pèse pas loin
de 50 tonnes ! Pour autant,
il a été soulevé et positionné
en moins d'un quart d'heure !
Le plus long a été la préparation
en amont, au sol, afin de répartir
le poids sous la grue...



L'entreprise spécialisée Hugon, venue tout exprès de l'Aude dotée d'une grue conséquente, a fait le reste avec une efficacité redoutable. Les ouvriers ayant construit la structure métallique ont eu l'honneur de franchir les premiers la voie rapide (RD 612). Le Maire d'Agde, Gilles D'Ettore, accompagné de plusieurs élus, a ensuite eu le plaisir de traverser à son tour et d'apprécier l'esthétisme de cet ouvrage en acier au platelage en bois exotique et auquel les garde-corps quasiment transparents apportent une certaine légèreté.

L'ouvrage sera très prochainement éclairé de leds bleutées, afin de mettre en valeur l'entrée de la station du Cap d'Agde. Les remblais de 600 m³ de terre couvrant les supports seront végétalisés et la mise en service effective courant juillet, une fois les raccordements aux cheminements doux et les épreuves de résistance réalisées. Cette passerelle, qui représente un investissement de 735 000 euros TTC réalisé dans le cadre du projet d'aménagement du nouveau parcours 9 trous du Golf International, a été dimensionnée de telle sorte qu'elle intègre le possible élargissement de la RD 612 en 2x2 voies.



LA VILLE D'AGDE

se mobilise en faveur de l'emploi

Alors que la situation de l'emploi en France est délicate, avec un taux de chômage qui ne cesse d'augmenter dans l'ensemble du pays, Agde a accueilli, entre le mois de février et le mois de juin, pas moins de six forums afin d'aider les personnes en recherche d'emploi, chacun ciblant divers domaines de compétences et offrant conseils, informations, renseignements et postes à pourvoir.

Retour sur ces 6 événements qui ont permis d'accompagner au mieux les demandeurs d'emplois, et notamment les plus jeunes d'entre eux, les saisonniers, et toutes les personnes à la recherche d'une activité professionnelle. C'est, en effet, l'ambition du Maire Gilles D'Ettore, qui s'est rendu, comme de nombreux élus, sur plusieurs forums. Car, malgré la situation morose sur le plan national, la Ville d'Agde, elle, continue à se mobiliser en faveur de l'emploi !



1^{er} FORUM DES études et de l'orientation

Organisé par l'Espace Jeune Agathois de la Ville d'Agde en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, cette première édition, qui s'est tenue le **1^{er} février** dernier au Moulin des Evêques, a été une vraie réussite. Durant toute la journée, collégiens et lycéens ont pu aller à la rencontre de professionnels de tous horizons (médecin, journaliste, coiffeur, pompier, maître-nageur...) afin de les interroger sur les études à suivre pour exercer leur métier, les diplômes requis, les conditions de travail ou encore les avantages de la profession en question.

Sur plus de 65 stands, ce sont donc différents corps de métiers qui étaient représentés, mais également des lycées professionnels, des écoles supérieures, des CFA et des organismes d'accompagnement (Mission Locale d'Insertion et Espace Jeune Agathois), qui ont conseillé les jeunes et répondu à leurs nombreuses interrogations. Au total, ce sont plus de 1 000 étudiants issus de l'Agglomération, environ 750 collégiens et 250 lycéens, qui ont participé à ce rendez-vous mis en place par l'EJA sous l'égide de Jean-Luc Chaillou, Conseiller Municipal en charge de la Jeunesse et des Politiques Contractuelles. Au vu du succès de cette première édition, nul doute que d'autres devraient suivre dès l'année prochaine...

21^{ème} FORUM DE L'EMPLOI saisonnier

C'est une réalité, la saison estivale en Agde permet à de nombreux saisonniers de trouver un emploi durant la période s'échelonnant de mai à octobre. Afin de maximiser leurs chances, plus de 3 000 personnes se sont rendues au 21^{ème} Forum de l'emploi saisonnier qui s'est tenu le **vendredi 8 mars** au Palais des Congrès. Organisé par le Pôle Emploi d'Agde, ce Forum permet aux personnes de tout âge désirant travailler durant la saison de rencontrer directement les employeurs. Au total, 57 stands étaient présents, qui offraient plusieurs postes dans différents domaines tels que l'hôtellerie, la restauration, les petits commerces, la sécurité et les campings. Cette nouvelle édition a connu un franc succès, comme ont pu le constater le Premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey, Gérard Millat, Conseiller Municipal et Vice-président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

chargé du Développement économique, Jean-Luc Chaillou, Conseiller Municipal en charge de la Jeunesse, Marie-Hélène Mattia, Conseillère Municipale en charge de l'Insertion professionnelle, ainsi que le Sous-Préfet de Béziers Nicolas de Maistre. Tous ont loué la bonne organisation du Forum et les possibilités offertes aux personnes de trouver, dans les meilleures conditions possibles, des emplois saisonniers qui, dans notre région tournée vers le tourisme, sont essentiels et très demandés.



1^{er} Forum Des métiers de la grande distribution

Vendredi 22 mars, la journée a été consacrée à un Forum centré sur les métiers de la grande distribution. Celui-ci, premier du genre, était organisé par la Ville d'Agde et Pôle Emploi. Des enseignes telles que Lidl, Promocash, Intermarché ou encore Hyper U, Carrefour Market et Leader Price étaient présentes pour l'occasion au Moulin des Evêques, afin d'offrir près de 300 postes, pour la période d'avril à octobre. Une aubaine pour les nombreuses personnes présentes et souhaitant trouver un emploi saisonnier de longue durée dans un domaine qui recrute toujours pour cette période de l'année.

1^{ère} ÉDITION du Job'athlon

C'est "main dans la main" que l'Espace Jeune Agathois, la Mission Locale d'Insertion et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, en partenariat avec le Pôle Emploi local, ont travaillé afin d'organiser, le **vendredi 12 avril**, une après-midi rencontre jeunes-employeurs au Palais des Sports.

Le principe est de permettre un échange qualitatif entre les entreprises locales et les jeunes à travers le sport, mais également autour d'une table où chacun peut parler et faire découvrir à l'autre ses compétences. Un réel dépassement du simple stade de recrutement, à en juger par l'esprit convivial et constructif qui régnait aussi bien "autour de la balle" à l'occasion du match de basket qu'"autour de la table" où une dizaine de promesses d'embauches ont vu le jour. Et pour la vingtaine de jeunes triés en amont, l'expérience s'est révélée concluante. Le Maire Gilles D'Ettore, lors de la clôture de la journée, a souligné *"l'intérêt d'une initiative qui met en relation, de façon originale, jeunes Agathois et entrepreneurs locaux"*.

Une action positive à laquelle avaient pris part les Conseillers Municipaux Jean-Luc Chaillou, en charge de la Jeunesse, Jean-Alain Numérin, en charge des Associations Sportives, et Marie-Hélène Mattia, en charge de l'Insertion Professionnelle, et qui devrait être renouvelée l'année prochaine.

4^{ème} Forum Des métiers d'aide à la personne

Mardi 19 mars, c'est au Palais des Congrès qu'a eu lieu la 4^{ème} édition du Forum des Métiers d'aide à la personne, organisé conjointement par la Ville d'Agde et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, en partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale d'Insertion et Pléiades Emploi. A cette occasion, 15 employeurs ont proposé des postes aux 450 visiteurs qui se sont rendus au rendez-vous tout au long de la journée. 7 CFA (Centres de Formation d'Apprentis) étaient en outre présents.



Les derniers "Jobs d'été"

Vendredi 14 juin, le dernier forum des emplois saisonniers de l'année s'est tenu au Cap d'Agde sur l'esplanade Pierre Racine. Baptisé "Jobs d'été", cet événement était organisé par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, en partenariat avec la Ville d'Agde, la Sodéal et Pôle Emploi. 21 employeurs ont participé au rendez-vous avec une centaine d'offres à la clé à pourvoir dans les domaines du commerce, de l'hôtellerie, de la restauration ou encore de la grande distribution. Une équipe de Pôle Emploi s'est rendue sur place le matin pour faire le lien entre l'offre et la demande, comme a pu le constater le Maire Gilles D'Ettore, lors de son passage en compagnie du Conseiller Municipal Gaby Ruiz.

Internet

Deux portails pour vous simplifier le quotidien !



Dans le cadre de la mise en place de son nouveau site internet, la Ville d'Agde a souhaité développer son offre de démarches en ligne afin de faciliter, de simplifier et d'améliorer la qualité du service qu'elle apporte à ses concitoyens.

Désormais, et ce depuis le 8 juillet, deux nouveaux espaces, baptisés e-citoyen et e-famille entièrement dédiés aux administrés, sont accessibles depuis le site internet (une version existe également pour les smartphones et les tablettes). Il suffit pour cela de cliquer dans "Vos démarches" puis sur l'espace souhaité afin d'accéder directement au portail dédié. D'ici peu, un seul clic suffira ! En effet, un icône (un picto représentant un petit bonhomme) doit prochainement être intégré au bandeau noir situé sur la droite de la page d'accueil. Par la suite, l'on pourra même accéder directement à cet espace depuis le bandeau noir situé en haut de la page d'accueil, là où se trouvent actuellement les mentions "Accueil", "Contact" et "Marchés publics" ou en tapant <https://ville-agde.espace-citoyens.net/>. Dans chaque espace, on retrouve différentes rubriques qui vont regrouper toutes les informations utiles pour les démarches, permettre des saisies de formulaires en ligne et ainsi gagner du temps. Par exemple, dans l'espace e-citoyen, il sera possible de prendre rendez-vous en ligne pour son passeport, d'imprimer directement chez soi des papiers officiels, ou encore d'avertir la Mairie de tous les problèmes liés à la Vie quotidienne concernant la voirie, les réseaux, la gestion des déchets, la propreté des rues... sans oublier l'inscription au serveur Alerte Crue. A terme, le Citoyen pourra, sur son compte en ligne, suivre tous les échanges établis avec les services municipaux. Les associations pourront de leur côté faire leurs demandes de subventions en ligne. Quant aux commerces et entreprises, ils vont voir eux aussi leurs démarches simplifiées, par exemple s'agissant de la déclaration d'enseigne.

Dès la rentrée, sur l'espace e-famille, les familles auront en ligne toutes les informations concernant les activités petite enfance, éducation, restauration scolaire, sports et école de musique et pourront se pré-inscrire en ne fournissant qu'une seule fois les documents administratifs. Le paiement en ligne de la cantine, des activités périscolaires, de l'école de musique ainsi que des prestations dans les crèches sera également possible.

Ces deux portails seront en évolution permanente afin de permettre à chacun d'y accéder aisément et de simplifier l'ensemble des démarches administratives et des relations avec la Mairie.

<https://ville-agde.espace-citoyens.net>

<https://ville-agde.espace-famille.net>



LA CRIÉE aux POISSONS DES PAYS D'AGDE

Une entreprise qui a la pêche



Lorsque l'on parle économie de nos jours, on lui associe bien souvent le mot crise, et il est vrai que pour beaucoup de secteurs d'activités, la période actuelle est difficile. Le secteur de la pêche ne fait pas figure d'exception et de surcroît, se trouve toujours au cœur d'un débat sensible entre gestion économique et environnementale.

Côté chiffres, la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML), plus connue sous le nom de Crieé aux Poissons des Pays d'Agde, affiche en 2012 un chiffre d'affaires de 4 700 000 euros et atteint un point d'équilibre irréprochable puisqu'elle n'est plus endettée.

Ce résultat est la conséquence directe de la réduction du tonnage (1 284 tonnes en 2012 contre 1 500 en 2011) et des arrêts temporaires des chalutiers afin de préserver la ressource halieutique pour les générations futures. Une ressource certes fragile mais aussi diversifiée puisque l'on peut compter dans nos eaux plus de 80 espèces différentes, une exception méditerranéenne !

Côté investissement, d'importants travaux de réaménagement ont été réalisés ces dernières années afin d'améliorer et de sécuriser l'embarquement et le débarquement. Ce sont ainsi plus de 8 millions d'euros qui ont été investis par le Département, la Ville d'Agde (gestionnaire à 51 % de la SAEML) et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Mais Christian Théron, Président de la SAEML, et Aurélie Dessein, Directrice, ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin, car conscients qu'il faut sans cesse se moderniser et s'adapter aux évolutions du marché, ils ont mis en place des stratégies durables.



Autour de cette forte identité agathoise qu'est la pêche, c'est toute une réflexion qui, aujourd'hui, se met en place afin de permettre aux pêcheurs de travailler dans de bonnes conditions, aux acheteurs de profiter d'un système de vente optimum et au public d'être sensibilisé à cette ressource



marine unique. Tout d'abord, dans la lignée des travaux d'extension du quai principal, la zone des petits métiers va bénéficier de la mise en place d'une plateforme de stockage de matériel afin de sécuriser et d'améliorer leurs conditions de travail. Très attendu par les pêcheurs, cet aménagement représente un investissement de 530 000 euros, financé par la Crie à hauteur de 20 %, ainsi que par le Fond Européen d'Aide pour la Pêche (FEP), le Département, la Ville d'Agde et la CAHM.



Concernant l'orientation stratégique des années à venir, trois axes majeurs sont retenus, à hauteur de 3 millions d'euros financés par le FEP, le Département, la Ville d'Agde et la CAHM :

1/ un système de vente amélioré

L'évolution des places de marché force la Criée à changer sa méthodologie de vente. Toujours sous forme d'enchères, l'automatisation va s'inviter dans la place afin de gagner en vitesse et en dynamique.



Côté logistique, afin d'éviter "les bouchons", l'espace de conditionnement va être agrandi afin que la vente de "bac à bac" puisse passer d'environ 650 à 900 bacs à l'heure. Car plus les ventes sont rapides, plus vite le poisson est conditionné et expédié. Une logique d'autant plus implacable que la majorité des poissons est acheminée vers l'Espagne et l'Italie.



2/ une FIDÉLISATION des mareyeurs

Les mareyeurs sont des grossistes en poissons et se déplacent tous les après-midis des jours ouvrés, du lundi au vendredi, à la Criée, afin d'acheter les poissons du jour qui défilent sur le tapis. Il faut ensuite qu'ils repartent dans leurs locaux afin de conditionner et vendre la marchandise. L'idée qui va être mise en place consiste à créer plusieurs espaces afin de permettre aux mareyeurs de gagner du temps en étant sur place, mais surtout de s'y retrouver au niveau de la qualité et des relations avec la Criée. C'est un partenariat "gagnant-gagnant" pour la Criée mais aussi pour les mareyeurs et leurs clients.

3/ La criée s'ouvre au public



De plus en plus, on voit apparaître dans les criées de France, dans ces espaces de travail où ne se côtoyaient jusqu'ici que les professionnels, des zones aménagées pour le public. En ouvrant la Criée du Grau au public, l'objectif principal est de lui faire découvrir l'organisation de la filière. Une boutique devrait d'ailleurs voir le jour afin de permettre aux visiteurs d'y trouver des produits dérivés de la mer tels que la soupe de poisson agathoise.

Dès l'entrée de saison, une série de huit panneaux a été positionnée le long de la piste cyclable afin de faire découvrir l'espace portuaire. Au-delà d'un effort visuel, les cyclistes pourront y découvrir les espèces endémiques ainsi que les métiers liés à la mer, "nos sentinelles marines". L'occasion, par exemple, d'apprendre que, chaque année, 180 tonnes de déchets sont extraites du large par les pêcheurs, ce qui représente également un coût de traitement de 17 000 euros pour la Criée. Une volonté de préserver le milieu marin qui n'a, à leurs yeux, pas de prix.

Candice Renoir

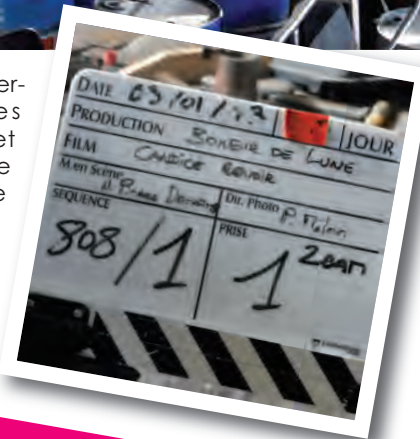
Un épisode de la série tourné au Grau d'Agde



“Candice Renoir” est une série policière dont l'héroïne, campée par Cécile Bois, est un commandant de police qui reprend la direction d'un groupe d'enquête après presque 10 ans de mise en disponibilité au cours desquels elle a suivi son mari à l'étranger et élevé leurs quatre enfants. Cette longue absence et ce statut de mère de famille nombreuse sont des handicaps que Candice s'efforce avec brio de transformer en atouts : elle résout les enquêtes criminelles les plus complexes par un bon sens et un esprit pratique hors du commun. Parce qu'elle est une femme et plus encore parce qu'elle est blonde et charmante, Candice est bien souvent sous-estimée par ses interlocuteurs et sait parfaitement comment retourner cette situation pour les surprendre, les déstabiliser et parfois les confondre. Une fausse candide à qui rien ni personne ne résiste. A part peut-être ses enfants ...

Chaque épisode de la série repose sur une enquête policière unique et bouclée mais laisse une large part à la vie familiale et sentimentale de Candice. La série comporte 8 épisodes, qui ont été diffusés à partir du 19 avril à raison de deux par soirées, le vendredi. Tous ont été tournés dans la région, et, l'épisode 8 intitulé “La fin justifie les moyens”, qui clôt la première saison, a été, lui, en partie tourné au Grau d'Agde. C'est ainsi que toute l'équipe de production, les acteurs, l'équipe technique et les caméramans se sont retrouvés sur le chantier naval Allemand durant trois jours, au mois de janvier dernier. Cet épisode a été diffusé le vendredi 10 mai, à la suite de l'épisode 7.

En cette année anniversaire du Festival des “Hérault du Cinéma et de la Télé”, la Ville d'Agde prouve une nouvelle fois, avec cette production réalisée sur son territoire, qu'elle est belle est bien devenue une vraie terre de cinéma !



Fiche Technique

Une série...

réalisée par Christophe Douchand (épisodes 1 à 4) et Nicolas Picard-Dreyfuss (épisodes 5 à 8)
Créée par Robin Barataud, Brigitte Peskine et Solen Roy-Pagenault

D'après un concept de Robin Barataud, Jean Reynard et Brigitte Peskine

Produite par Caroline Lassa

Directrice de collection : Solen Roy-Pagenault
Avec : Cécile Bois, Raphaël Lenglet, Mhamed Arezki, Gaya Verneuil, Alix Poisson, Samira Lachhab et Alexandre Varga avec la participation de Grégori Dérangère et de Jérôme Robert pour l'épisode 8.

LE FESTIVAL D'HUMOUR

a fêté son 10^{ème} anniversaire
avec 10 artistes à l'affiche

//////////

10 ans, 10 spectacles !
Tel a été le choix des
organisateurs du Festival
d'Humour du Cap
d'Agde pour marquer
cet anniversaire.

10 soirées donc,
qui se sont déroulées
sur la scène du Palais
des Congrès. Et c'est
sur cette même scène
que France 3 a choisi
de venir présenter
en direct, vendredi
19 avril, son "12/13".

L'occasion de parler,
en présence
des artistes, de notre
station mais de mettre
également en avant
la qualité de ce festival,
qui attire chaque
année un public
de plus en plus nombreux.
Retour sur une 10^{ème}
édition réussie...

//////////

Homme-Femme MODE D'EMPLOI



Irrésistible nicole ferroni !

Beaucoup de monde au Palais des Congrès pour applaudir, en ce mercredi 17 avril, l'irrésistible Nicole Ferroni, la jeune humoriste qui a troqué sa tenue de professeur agrégé de biologie pour celle d'humoriste de talent.

Le public a beaucoup ri en l'écouter parler de Pauline, petite fille qui, entre Cendrillon et Blanche-Neige, préfère jouer la "princesse des hypermarchés", de l'odieuse bourgeoise, ou encore de la diva et de l'animatrice aux bons tuyaux. Bref, une truculente galerie de portraits qui a mis à rude épreuve les zygomatiques ! Et au final, un premier spectacle qui a assurément lancé sur orbite cette 10^{ème} édition du Festival d'Humour du Cap d'Agde.



Vincent Moscato, un véritable «CHAUD» man !



Jeudi 18 avril, l'ancien rugbyman international, reconverti en animateur radio et homme de théâtre, a enflammé le Palais des Congrès. Avec son humour fleurant bon les troisièmes mi-temps rugbystiques, ses anecdotes sur la vie sur et en dehors du terrain, et sa nouvelle vie d'animateur radio, Vincent Moscato, par sa gouaille légendaire, a offert une heure et demie de bonheur au public présent. Calendrier des dieux du stade, monde de la balle ovale, enfance dans la banlieue toulousaine, frasques des footballeurs... tous les sujets ont été cuisinés à la sauce Moscato. Une sauce pimentée, aux accents sudistes, qui a trouvé son public, ce dernier ayant réservé une standing ovation à l'ancien talonneur.

L'opposition des points de vue masculin et féminin face à une situation donnée sert de fil conducteur à ce spectacle dont l'humour est assurément à double facette. En effet, selon qu'ils soient hommes ou femmes, les spectateurs ne réagissent pas de la même manière aux répliques qui fusent durant plus d'une heure. Un public qui joue d'ailleurs sa part, notamment lors de scènes de jalousie envers quelques-uns des nombreux spectateurs présents. Ce spectacle, interprété par un duo d'acteurs explosifs, est à voir en couple bien sûr !



Un humour féroce, parce qu'il prend pour point de départ les grands travers de notre société, un humour qui devient noir voire très noir au fil du spectacle... Le public n'a pu que rire, le 20 avril, de cet humour "impeccable" servi par les textes tout en finesse d'un **Lamine Lezghad** comme on l'aime : authentique, grinçant, percutant et surtout... très très drôle !

Lamine Lezghad,
un spectacle "impeccable"

C'est une entrée fracassante, comme dans une discothèque, qu'a fait le 21 avril sur la scène du Palais des Congrès, cette blonde décomplexée qui a évoqué avec force rires et durant 1h30 sa vie de femme et ses envies érotiques, tout en mettant en parallèle les effets néfastes du vieillissement alors même qu'elle est en pleine crise de "jeunisme". Ici, les répliques fusent à toute vitesse... les images sont recherchées et très drôles... bref, pour son "nouveau spectacle", **Elisabeth Buffet** a fait mouche et réussi une sacrée performance, notamment physique.

Elisabeth Buffet,
un humour qui n'a pas pris une ride



Mercredi 24 avril, c'est le fameux "Duo des non" qui est monté sur la scène du Palais des Congrès. Quatre ans après "Tel est Bourcagneux", les voilà de retour pour présenter leur nouveau spectacle intitulé "La petite prison dans la mairie". Durant plus de 2h30, de nombreux personnages, interprétés tantôt par Jean-Jacques Cripia, tantôt par **Michel Bauchar** et tantôt par **Melle Josiane** se sont ainsi succédé, chacun arrivant avec son lot de revendications et de plaintes.

Quand le nouveau "Duo des non"
s'installe à la mairie



Yves Pujol, un sacré 'Toulonnais'

Le 25 avril, Yves Pujol a dépeint le monde et ses travers avec tant de générosité et d'efficacité que le public, à l'instar d'un spectacle des Chevaliers du Fiel (dont l'un a co-écrit et mis en scène le spectacle soit-dit en passant), n'a pu qu'être charmé... Résolument sudiste, "pas grand mais pas petit, pas très chevelu mais pas chauve non plus !", Yves Pujol a le verbe à l'image de sa personne : bien placé, juste et attendrissant. Qu'on se le dise !



La "Tournée" de Mathieu Madénian

C'est avec un humour décapant voire même caustique que l'humoriste Mathieu Madénian se met petit à petit à dos toutes les communautés, les politiciens, les femmes et les hommes célibataires ou en couples, les animaux s'ils pouvaient s'exprimer, bref, tout le monde ! Mais bizarrement à la fin du spectacle, personne ne lui en veut et tout le monde en redemande ! Une expérience unique, qu'ont vécu les spectateurs du Palais des Congrès en ce 27 avril et où le rappel est inutile car une fois que c'est fini, c'est fini !



Bosso à "Marseille dans les veines"

Avec son spectacle intitulé "K Marseille", Patrick Bosso déclare sa flamme à la cité phocéenne. Devant le nombreux public présent au Palais des Congrès en ce 26 avril, il a raconté, durant plus d'1h30, tous les aspects de la vie marseillaise, dans une ambiance dépayssante, entre chant des cigales et apéro.

Pour l'occasion, tous les sujets ont été passés à la moulinette de l'humour "Made in Marseille" de Bosso : l'OM, la politique, les incivilités et l'exagération du peuple marseillais. Une chose est sûre, ce soir-là, au Palais des Congrès, il régnait la même ambiance que sur le Vieux Port. Pour sûr, l'artiste a sa ville dans le cœur et dans les veines. Et comme il le dit si bien, il n'y a "K Marseille" qu'on peut voir ça !

Mado la Niçoise a pris racine au CAP D'AGDE

La plus grande star du "shove biz'n" était le 28 avril sur les planches du Palais des Congrès pour son nouveau spectacle : "Mado prend racine". Et le moins que l'on puisse dire, c'est que, pour la clôture de ce festival, elle a assuré le spectacle. Avec une idée révolutionnaire, celle de transformer la morosité ambiante des clients de son bar en énergie positive, afin d'éviter une contagion de "boufaiss". Entre les ragots, les rapports hommes-femmes, la vie de quartier, l'argent, son mari et son fils, et le côté bon-vivant des gens du Sud, Mado la Niçoise n'a épargné personne ! Avec ses personnages décalés et son univers coloré, Noëlle Perna a offert à la salle comble du Palais des Congrès un spectacle plein d'une énergie communicative. Un humour "avé l'assent" qui transpire le Vieux-Nice, et dans lequel les spectateurs se sont reconnus, eux... ou l'un de leurs proches... C'est toute la force de Mado la Niçoise qui, depuis plusieurs années, sait rester proche de son public. Un public fidèle, qui n'a pas d'ailleurs manqué de le lui rendre, entre applaudissements et standing ovation !





2ème édition

DU "CAP SALSA"

Les champions du monde de la discipline étaient à Agde !



Sensualité, virtuosité, caliente... sont les ingrédients essentiels pour qu'un Festival International de Salsa soit réussi ! Ajoutez à cela des danseurs exceptionnels venus tout droit du Brésil comme Rafael Barros et Carine Morrais - tenants du titre de champions du monde en 2010 et 2012 - et vous avez toutes les conditions réunies pour que votre festival devienne, en seulement deux ans, l'un des plus courus de France ! "Cap Salsa" est ainsi déjà estampillé comme l'un des plus grands rendez-vous nationaux au niveau de la qualité de ses intervenants. Cette année encore, la fameuse compagnie Ritmo y Sabor, avec ses huit danseurs virtuoses venus du Mexique, a enchanté le public, tout comme les charismatiques cubains Ernesto et Lorena, les danseurs de Bachata très acrobatique Toni et Lara, venus tout droit d'Espagne, ou encore l'ambassadrice de Zumba en France Clotilde Martin, soit au total près d'une cinquantaine d'artistes !



Les organisateurs, Uriel Martial et Thierry Patrac, en compagnie du Maire Gilles D'Effore et du Directeur de l'Office de Tourisme Christian Bèzes

Un seul chiffre mais ô combien significatif : 80 % des Salseros venus au "Cap Salsa" sont des danseurs extérieurs à la région : Paris, Lille, Lyon, Amiens, Marseille, Suisse, Espagne... Quant à la fréquentation du Festival, elle a quasiment doublé par rapport à l'an dernier. Mais la volonté affichée des organisateurs est claire : ils veulent conserver la qualité des stages en limitant le nombre d'inscrits.

Avec en exclusivité nationale les meilleurs danseurs de la planète, sachant que ces derniers font des shows à moins d'un mètre de vous, animent des stages et dansent avec vous dans les soirées et même lors des after... "ce n'est que du bonheur !" comme le disent les salseros, qu'ils soient initiés ou débutants. En effet, il faut rappeler que "Cap Salsa" est ouvert à tous et en toute

convivialité. Ainsi, les non-initiés ont pu s'essayer à la salsa, à la bachata et même au "ragga dance hall" pendant ce long week-end de Pentecôte. D'ailleurs, Thierry Patrac, organisateur de l'événement avec Uriel Martial, a annoncé qu'il y aurait des cours de Ragga Dance Hall dispensés dès la rentrée par l'"Escuela de la Salsa", en plus des cours et soirées qui rythment l'année.

Le Festival, dont la soirée d'ouverture a été lancée par le Maire d'Agde Gilles D'Effore et le Directeur de l'Office de Tourisme Christian Bèzes, aux côtés des partenaires et des cinquante bénévoles nécessaires à cette grosse organisation, s'est ouvert vendredi 17 mai pour s'achever le lundi 20 mai au Centre Aquatique. Quatre jours au cours desquels des shows gratuits ont eu lieu au Grau

d'Agde, au Mail de Rochelongue, sur la nouvelle esplanade Pierre Racine et les quais du Centre-Port ou encore sur la place du Globe au Cap d'Agde. Bref, une véritable déferlante salsa avec des concerts "Salsafon" et "Eleggua", une parade brésilienne avec Kawak ainsi que des animations avec les artistes ! Des sets ont également enchanté le public avec la présence de DJ'S comme Samurai, considéré comme l'un des rois de la nuit cubaine, la référence du son latino, primé au dernier Cubadiscos de La Havane.

D'ores et déjà, des contacts ont été pris avec des danseurs de haut niveau de pays comme la Colombie et le Canada pour l'édition 2014...



Pour plus d'informations sur les cours et les soirées : escuelasalsa.net

une semaine DD

placée sous le signe de l'eau



Dans le cadre de la Semaine Nationale du Développement Durable, la Ville d'Agde s'est mobilisée du 2 au 6 avril derniers, en mettant en place différentes actions "sous le signe de l'eau". C'est tout d'abord l'arrivée du parcours VTT "Traversée Larzac-Méditerranée", qui relie Le Caylar à Agde et dont l'aménagement a été réalisé par le Conseil Général de l'Hérault, qui a été inaugurée mardi 2 avril, en présence du Maire Gilles D'Ettore (voir notre encadré page 31).

Puis, les journées des 3 et 4 avril ont été consacrées à deux conférences-débats sur le thème de l'eau. Dans la salle visioconférence de la Maison des Savoirs, les visiteurs ont ainsi pu en apprendre davantage sur l'histoire de l'accès à l'eau potable sur Agde du XII^{ème} au XX^{ème} siècle. Le lendemain, une présentation des richesses patrimoniales des Provinces du Maroc a eu lieu, suite au partenariat entre la Ville d'Agde et la Commune de Tata.



Enfin, la journée du samedi 6 avril, point d'orgue de cette Semaine DD, s'est déroulée au Domaine Saint-Martin. Malheureusement, les conditions climatiques et la pluie n'ont pas aidé les organisateurs et les visiteurs à profiter pleinement des nombreuses animations proposées. Tous ont cependant su donner le meilleur d'eux-mêmes afin que cette journée se déroule dans les meilleures conditions possibles. En effet, de nombreux ateliers, allant de la création ludique aux animations gourmandes, en passant par des espaces d'informations sur les économies d'eau et d'énergie, ont attiré parents et enfants. Par ailleurs, les élèves des écoles élémentaires d'Agde ont animé une émission de radio, organisé une batucada géante, avant de proposer une comédie musicale.



Les lauréats du concours de la meilleure action DD

3^{ème} : le service voirie-maçons pour la mise en place de mobilier urbain en plastique recyclé

1^{er} ex æquo : le service voirie-contremaîtres pour la rationalisation des déplacements des véhicules

1^{er} ex æquo : le service éducation pour la sensibilisation des enfants au développement durable par le jeu

Enfin, Philippe Martin, écologue et photographe naturel, a présenté une conférence intitulée "Les milieux aquatiques de l'Hérault".

De son côté, la Sodéal avait organisé, sur le quai Miquel en Centre-Port, la journée de "La Palme Bleue du Cap d'Agde" à destination des plongeurs afin de poursuivre les actions de sensibilisation aux gestes éco-responsables engagées dans le Port.

Le Maire Gilles D'Ettore, accompagné de plusieurs élus, a, lors de l'inauguration officielle de cette journée DD, tenu "à féliciter les organisateurs, les parents ainsi que les enfants d'avoir bravé la pluie pour venir ici, afin de



s'informer et d'apprendre, de manière ludique, sur l'une des grandes problématiques du 21^{ème} siècle, à savoir le Développement Durable". Le Maire a également remis les prix du concours de la meilleure action DD mise en place par les services municipaux en 2012 (voir notre encadré en bas de la page 30). Un bel exemple donné par la Municipalité, car, et il ne faut pas l'oublier, le Développement Durable est l'affaire de tous, surtout à Agde !



nouvel itinéraire à Découvrir en VTT du Larzac à la Méditerranée !

Si vous êtes férus de nature et de beaux paysages, n'hésitez plus ! Enfourchez votre Vélo Tout Terrain et faites la descente Le Caylar - Agde soit 188 km, balisés dans le sens Nord-Sud. En effet, "la traversée Larzac-Méditerranée" a été inaugurée le 2 avril, en ouverture de la semaine DD, par le Maire d'Agde Gilles D'Ettore et la Conseillère Municipale déléguée au Développement Durable Véronique Salgas. Gilles D'Ettore a rappelé que ce circuit est "labellisé par la Fédération Française de Cyclisme" et que "cette magnifique traversée a pu être réalisée grâce au concours du Conseil Général de l'Hérault, de la Communauté de Communes du Clermontais et de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée".

L'itinéraire part donc du Caylar (735 m d'altitude), passe par le col de la Merquièrre (372 m), longe le lac du Salagou, descend sur Cabrières, puis fait un détour par le parc de Bessille, avant de franchir le Canal du Midi et de longer le fleuve Hérault pour arriver sur Agde.

Le dénivelé positif est de + 2 380 m, le dénivelé négatif de - 3 115 m. Le Caylar étant enneigé en décembre et en janvier, il est conseillé de faire cette randonnée plutôt entre avril et octobre pour bénéficier de conditions idéales.

Le stade Urbain molinié

a fait peau neuve



Désormais, on croirait voir sur le plateau sportif du gymnase Molié un véritable terrain de football doté d'une belle pelouse verte. En effet, en lieu et place de l'ancienne réalisation tout en goudron, c'est un tout nouveau revêtement : du gazon synthétique, qui orne le "city stade" situé derrière le gymnase et ravit les jeunes amateurs de ballon rond.

Prévu pour des rencontres à 7 contre 7, il offre de meilleures conditions de jeu, grâce à ce revêtement d'une épaisseur de 4 cm, lesté d'une couche de sable et d'un remplissage de pneus concassés de couleur verte, rappelant la pelouse des stades de football.

Les travaux, d'un montant total de 83 328,50 euros TTC, ont été réalisés par deux entreprises, Eiffage pour la partie terrassement, et EnviroSport, spécialiste de la construction de stades urbains, pour le revêtement en gazon synthétique.

Mercredi 20 mars, à la suite de l'animation proposée sur le terrain par Hérault Sport en partenariat avec l'Espace Jeune Agathois, le Maire Gilles D'Ettore, accompagné d'une délégation d'élus au premier rang desquels Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général, et André Tobena, Adjoint aux Sports, est venu rendre visite aux jeunes footballeurs afin d'inaugurer ce "city stade". Il a tenu à rappeler aux utilisateurs de cette nouvelle réalisation qu'"il ne tient qu'à vous de bien entretenir et de conserver en bon état ce terrain. Cette réalisation, nous l'avons faite pour vous, afin que vous puissiez jouer au football dans les meilleures conditions possibles. C'est à vous main-

tenant de faire vivre cette structure, autour naturellement des valeurs de fair-play et de respect".

L'inauguration s'est terminée par un goûter offert aux officiels et aux sportifs, bien contents de ce petit rafraîchissement après avoir couru tout l'après-midi sur leur nouvelle aire de jeu.

Les jeunes Agathois possèdent donc maintenant un terrain qui offre des conditions idéales pour s'exercer à la pratique du football, notamment lors des animations proposées par Hérault Sport le mercredi après-midi, pendant les vacances scolaires.



Le tour De France SUR UNE SEULE JAMBE !



C'est sous une pluie battante que Guy Amalfitano, coureur unijambiste appelé aussi par ses proches "le kangourou", est arrivé le 1^{er} avril en Agde. Ce recordman du monde du plus long voyage en béquilles, avec 4 004 km parcourus en 129 jours non stop en 2011, était de nouveau sur les routes pour réaliser son deuxième tour de France afin de sensibiliser un maximum de personnes à la lutte contre le cancer.

Parti le 16 mars de Rodez pour son "Marathon 2 l'espoir - le grand 8", il

devrait boucler son tour de France de 5 500 km en 175 jours soit environ 32 km par jour à la vitesse moyenne de 7 km/h. Accompagné en fin de parcours par des coureurs de "l'Athlétic Club des Pays d'Agde" et par des cyclistes de l'association "Entrez dans la ronde", ce sportif hors du commun a été encouragé et chaleureusement accueilli par une cinquantaine de personnes à son arrivée à l'Hôtel de Ville Mirabel.

Le Maire Gilles D'Ettore l'a longuement félicité pour son parcours sportif et humain et en a profité pour lui remettre un chèque de la part de la Municipalité. Guy Amalfitano a aussi

reçu des dons du Lion's club d'Agde, ainsi que des associations "Entrez dans la ronde" et "Pratic'Agde". Très ému, le "kangourou" a remercié "les Agathois pour cet accueil... car depuis quelques jours, c'est une véritable traversée du désert que je vis et je suis heureux de trouver ici, à Agde, un tel enthousiasme. Cela va me booster pour la suite de mon périple".

Un périple qu'il doit achever, si tout va bien, le 6 septembre. Vous pouvez le suivre au jour le jour sur son site : guy-amalfitano.over-blog.com !



Agde a accueilli Le contre-La-montre du 40^{ème} Tour Méditerranéen



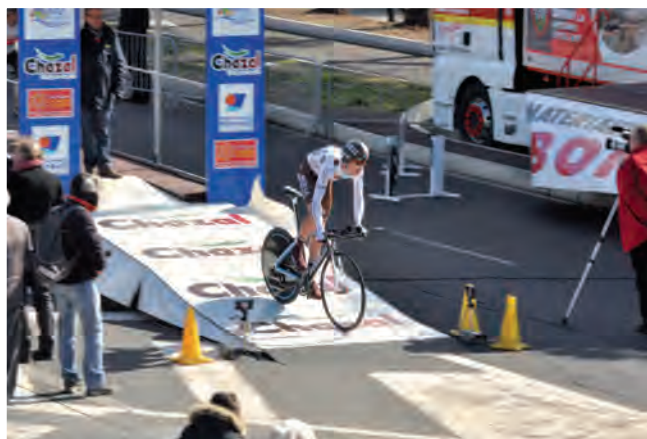
Agde, terre de cyclisme ? C'est en effet la question légitime que l'on peut se poser suite aux dernières manifestations du genre qui se sont déroulées dans notre ville.

En effet, après avoir accueilli en 2012 l'une des étapes reines du Tour de France, qui plus est le 14 juillet, jour de Fête Nationale, avec une arrivée spectaculaire au sprint dans les rues du Cap d'Agde, c'est le Tour Méditerranéen qui a fait confiance à Agde cette année. Ville de départ cette fois-ci pour la seconde étape de ce Tour 2013, le jeudi 7 février : un contre-la-montre long de 24 km pour lequel les coureurs se sont élancés du Cap d'Agde direction le Mont Saint-Clair à Sète.

Pour cette bataille contre le temps, les 163 cyclistes, répartis en 21 équipes, ont pris le départ à partir de 12h30, sous l'œil d'un public d'amateurs et d'André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports. Les dix derniers (les mieux classés après la première étape de la veille) sont quant à eux partis à deux minutes d'intervalle.

A noter la présence de Français s'étant illustrés lors du dernier Tour de France, comme le chouchou du public, Thomas Voeckler, ou encore les deux grands espoirs tricolores Thibault Pinot et Pierre Rolland.

Au final, c'est le Néerlandais Lars Boom qui a été le plus rapide, en bouclant le parcours en 32 minutes et 25 se-



condes, suivi du Belge Maxime Monfort, le Français Anthony Roux complétant le podium. Boom a pris de ce fait le maillot jaune de leader du Tour Méditerranéen à la fin de cette étape capagathoise. Après 5 jours de course, la victoire finale de cette 40^{ème} édition est revenue au Suédois Thomas Lövkvist, lors d'une ultime étape très disputée.

Pour tous les amoureux du cyclisme, ce contre-la-montre a été l'occasion de voir un cycliste, seul sur sa machine, batailler contre le temps et les éléments, dont le vent assez fort qui a soufflé ce jour-là sur les côtes méditerranéennes.

VÉLO CLUB AGATHOIS :

Le CYCLOTourisme

en toute convivialité



Fondé en 1930 par Manuel Tomas, Georges Massal et Clément Sicard, avec pour objectif "la pratique de l'éducation physique et des sports", le Vélo Club Agathois applique toujours cette maxime en 2013. Avec à sa tête, depuis 6 ans, Robert Quidelleur, qui a remplacé Bernard Crebassa, le club continue de s'adonner à sa passion première, à savoir le vélo, par le biais du cyclotourisme.

Le cyclotourisme est constitué d'épreuves de route, sans contrainte de temps, sans compétition ni classement, pour du vélo loisirs, à l'allure assez rapide. En 2012, cette discipline rassemblait 81 membres au sein de l'association, avec une particularité rare, qui tient au fait qu'en raison de la vocation balnéaire de la ville, seule la moitié de ceux-ci y sont licenciés. Les autres, résidents saisonniers provenant de toutes les régions de France voire de l'étranger, et titulaires d'une licence dans leur ville de résidence principale, participent à la vie du club en tant que membres actifs et sympathisants. C'est le plaisir de rouler entre amis, avec un esprit

d'équipe prononcé où les anciens bons coureurs font partager leur expérience, mais aussi de la découverte de villages et paysages qui animent ces cyclistes, lesquels roulent toujours en groupe, et avec le port du casque fortement conseillé !

Le Vélo Club Agathois organise tous les mardis, vendredis et dimanches des sorties, et, un mardi sur deux, des sorties dites "à la journée". Ces dernières, qui nécessitent souvent un déplacement en voiture, permettent de découvrir ou de redécouvrir les paysages de l'arrière-pays, le Tarn, l'Aveyron, les Corbières, le Minervois, la Camargue, un petit peu de Provence, la Côte Vermeille et jusqu'aux contreforts du massif du Canigou.

De plus, tous les ans, une sortie d'une semaine est organisée. Au programme, plus de 1 000 kilomètres en vélo et la visite de régions telles que la Corse, les Baléares ou encore l'Italie et l'Espagne. Au mois de mai dernier, c'est la Corse qui a reçu la visite de 24 membres du VCA, 18 cyclistes et 6 membres chargés de la logistique.

Enfin, chaque année, dans la matinée du 2^{ème} ou 3^{ème} dimanche d'avril, le VCA organise "sa" randonnée : deux parcours sont proposés au départ de la Mairie d'Agde, l'un d'environ 70 km et l'autre de plus de 100 km. C'est un événement ancré dans le calendrier du club depuis de très nombreuses années, et qui a rassemblé, le 14 avril dernier, 231 participants de toute la France, mais également un couple australien venu spécialement pour l'occasion !

Le Vélo Club Agathois, c'est donc un club où règne une ambiance conviviale, un esprit sportif irréprochable, et qui prône la pratique du vélo dans des conditions amicales mais néanmoins sécurisées.

Vélo Club Agathois

Président,
Robert Quidelleur

Secrétariat,
José Pereira, Bernard Dizier

Contact : 06 63 35 04 70
06 83 56 81 42

www.velo-club-agathois.com/

“LE CAP D'AGDE, **capitale** de la voile légère olympique”

Cap sur les JO 2016... Avec une flotte de 28 bateaux et 15 nations représentées : la Suisse, l'Allemagne, l'Argentine, la Nouvelle-Zélande, la République Sud Africaine, la Russie, les Pays-Bas, la Finlande, la Suède, les USA, la Biélorussie, l'Ukraine, le Japon, le Royaume-Uni sans oublier la France, le Cap d'Agde est devenu, l'espace d'une semaine, du 10 au 14 avril, la capitale mondiale de la voile légère. L'objectif étant, pour les compétiteurs, de se préparer pour les prochains JO qui auront lieu à Rio de Janeiro...

C'est la première fois que la station recevait autant de nationalités différentes sur une compétition de voile ! Du coup, le Centre Nautique du Cap d'Agde a renoué pendant une semaine avec l'atmosphère bien particulière des grandes épreuves nautiques. Rôdé depuis de nombreuses années à l'organisation de tels événements (SILA Optimist, 2 Championnats de France de Voile Légère...), le Centre et ses 70 bénévoles se sont impliqués comme jamais pour que les équipages bénéficient des meilleures conditions possibles, en mer comme sur terre. Spectateurs et “voileux aguerris” n'ont d'ailleurs pas boudé leur plaisir, impressionnés par le haut niveau technique des compétiteurs. Il faut dire que le 470 est le dériveur mythique de la voile légère, particulièrement sportif et technique, qui concourt depuis plusieurs décennies aux Jeux Olympiques. Dans le classement des épreuves, la Coupe Internationale de Printemps (CIP) fait partie des compétitions de très haut niveau international.

Au total, les coureurs ont disputé 11 manches sur le plan d'eau du Cap d'Agde avec en ligne de mire le Fort Brescou ou le Canigou enneigé. Dans des conditions météo différentes chaque jour, mais jamais extrêmes, sollicitant tour à tour le physique, l'endurance, la patience, la tactique, la régularité et l'expérience, les équipages n'ont rien lâché au cours des courses, allant jusqu'au bout du possible et ne négligeant aucune manœuvre pour gagner ne serait-ce que quelques mètres sur le parcours.

Au vu de leurs performances tout au long de la semaine, c'est sans surprise que l'équipage argentin de Lucas Calabrese et Juan de la Fuente a remporté la CIP 2013. Sur 10 manches, ils ont fait preuve d'une régularité de métronome. Suite logique quand on sait que les 2 hommes ont gagné la médaille de bronze aux JO de Londres 2012, et que Juan de la Fuente a été médaille de bronze aux JO de Sydney en 2000 (avec Javier Conte). C'est le Premier Adjoint au Maire et Président de la Sodéal, Sébastien Frey, accompagné de l'Adjoint aux Sports André Tobena qui a eu l'honneur de leur remettre leur trophée. Sébastien Frey en a profité pour exprimer toute sa joie de recevoir sur le plan d'eau du Cap d'Agde une manifestation aussi prestigieuse que cette Coupe Internationale de Voile 470. “Je tiens à remercier



l'ensemble des participants pour la qualité de la compétition et à féliciter également les organisateurs ainsi que les bénévoles pour leur professionnalisme et leur dynamisme !". A la deuxième place, on retrouve l'équipage allemand composé du binôme Jasper Wagner et Justin Baldewein qui s'impose devant les Néo-Zélandais Paul Snow-Hansen et Daniel Willcox. Au classement féminin, l'équipage américain d'Anne Haeger et Briana Provancha a fait preuve de régularité tout au long des courses et remporte donc la CIP 2013 avec une avance confortable en se classant 5^{ème} au général devant l'équipage suisse de Linda Fahrini et Maja Siegenthaler. L'équipage ukrainien d'Anna Kyselova et Katerina Bablchuk s'attribue la 3^{ème} place du podium. Lors de la remise des prix, un trophée spécial a été remis aux Néo-Zélandais NZL 20 en tant qu'équipage le plus éloigné du Cap d'Agde : 19 265 km...



Afin de permettre au public d'assister au plus près à ces courses de haut niveau, le Centre Nautique avait innové en organisant, en plein cœur du Port du Cap d'Agde, la "470 in Port". Ces courses supplémentaires non obligatoires n'étaient en effet pas comptabilisées pour le classement officiel, mais ont bénéficié d'un classement spécifique. Il s'agissait là d'une épreuve très technique due à un périmètre de courses serré, des passages aux bouées au couteau, offrant un spectacle captivant. 15 bateaux y ont participé et c'est l'équipage russe qui a remporté cette première édition et s'est vu offrir une semaine d'hébergement à la résidence Thalacap.



10^{ème} TROPHÉE DE L'ÉPHÈBE

Nicolas Wamba,
champion d'Europe WKN

Après une saison passée en boxe anglaise (8 combats internationaux et 6 victoires), l'Agathois Nicolas Wamba, vainqueur du Trophée de l'Ephèbe en 2010 et 2011, a signé un retour gagnant aux pieds-poings le samedi 30 mars au Palais des Sports d'Agde lors de l'édition 2013. Son adversaire n'était pourtant pas évident à boxer. Pendant 5 rounds, le Lituanien Sergei Maslobojev n'a en effet pas été très actif sur le ring... attendant... attendant pour contrer ! Il comptait en effet sur son énorme droite et son gros crochet. Et il y en a d'ailleurs deux qui sont passés et qui ont touché l'Agathois ! Mais le Français a été le plus actif même s'il manquait un peu de repères et de combinaisons pieds-poings. Il a avancé tout le temps et fait la différence dans les 2 derniers rounds, décrochant ainsi son premier titre européen en kick-boxing. Et c'est le Maire Gilles D'Ettore qui lui a remis sa ceinture en lui souhaitant un prochain titre, mondial cette fois : *"une ceinture pour le titre de champion du monde en mars 2014 dans ce même Palais"*.

Pour ce Trophée de l'Ephèbe 2013, c'est le Suisse Yoann Kongolo, face au Russe Oleg Pozdniakov, qui a gagné par une victoire nette et sans bavure après arrêt de l'arbitre au 3^{ème} round. Trop puissant pour son adversaire, capable d'une boxe très aérienne (coup de pied retourné au visage, coup de genou sauté depuis le milieu du ring jusque dans les cordes), ce véritable boxeur volant a décroché là une superbe victoire, dont n'a pas manqué de le féliciter le Premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey. Un boxeur spectaculaire que l'on reverra sans aucun doute l'an prochain. D'ailleurs, on peut noter la présence à cette soirée de deux présidents de fédérations de boxe (FFSCda et WKN) ainsi que de trois grands promoteurs, organisateurs de nuit de boxe à l'Aréna de Montpellier, ainsi qu'à Marseille ou Genève. Les jingles annonçant les combats, joués par les musiciens de Laule, et



les danseurs hip hop de Dimension 34 ont offert au public, venu nombreux, des interludes de qualité entre les combats et assuré une grosse ambiance pour ces 10 ans du Trophée de l'Ephèbe, en première partie duquel les jeunes boxeurs locaux ont pu s'illustrer.



Ceinture européenne WKN + 91 kg

[Nicolas WAMBA bat Sergei MASLOBOJEV
(Lituanie) aux points

Trophée de l'Ephèbe

[Yoann KONGOLO (Suisse) bat Oleg POZDNIakov
(Russie) par arrêt de l'arbitre au 3^{ème} round

Super Fights

- [Eddy NAIT SLIMANI bat Jordi FERNANDEZ
(Espagne) aux points
- [Nicolas BARBERA (Espagne) bat Igor OSININ
(Lituanie) aux points
- [Abdelzaid DOUICH vs Tonny RATSIMBAZAFI :
match nul

Combats amateurs

- [Jérémy MARTINI bat Marc DELTOUR par KO
- [Alicia VITELLI bat Alexandra CERDA
- [Maxime FERRIER SAINT MARTIN
bat Simon BOTHOREL aux points
- [Mickael FAROUX vs Hugo NADAL : match nul
- [Youssef EL HARIOULI bat Lony SBAAL aux points



comment s'élaborent Le coût et Le Financement

des grands aménagements publics

////////////////////

**Comment une ville
comme Agde réussit-elle
à investir chaque année
de manière conséquente
pour réaliser des équipements
d'envergure sans solliciter
les contribuables
et sans impacter fortement
le budget communal ?
De A comme Avant-projet
à R comme réalisation,
voici, au travers de quelques
exemples concrets, comment
la Ville élabore et finance
les grands projets publics.**

////////////////////

quand **La MOP** dicte sa loi

Les projets que la Ville d'Agde mène sont encadrés par une loi : la loi MOP. Derrière cet acronyme, se cache la Maîtrise d'Ouvrage Publique.

Datant du 12 juillet 1985, cette loi visait, au moment de sa promulgation, à conforter la maîtrise d'ouvrage publique (Etat, collectivités locales...). Les récentes lois de décentralisation, qui ont opéré de nouveaux transferts de maîtrise d'ouvrage aux collectivités locales, lui ont conservé toute son actualité tout en permettant de préciser certaines de ses dispositions.

Cette loi concerne non seulement le domaine du bâtiment mais aussi celui de l'infrastructure et ce, qu'il s'agisse de construction neuve, de réhabilitation ou de réutilisation (c'est-à-dire de travaux importants en vue de changer la destination d'un ouvrage existant). Bref, la loi MOP est partout.



DU **BESOIN** à l'avant-projet

Au départ, il y a un constat, un besoin. Par exemple, s'agissant des quais du Cap d'Agde, le fait qu'on puisse difficilement y circuler l'été, qu'il soit compliqué d'y organiser des animations et enfin, qu'aucune rénovation conséquente n'y ait été réalisée depuis 40 ans alors même qu'il s'agit du cœur de la station. Pour le Golf, il fallait pouvoir répondre à la fois à la demande des golfeurs (200 étant sur liste d'attente) tout en solutionnant la question de l'entrée de station et le devenir de l'ancienne décharge du Petit Pioch... Pour la route de Rochelongue, il s'agissait de sécuriser un axe de plus en plus fréquenté tout en en faisant, à terme, une deuxième entrée pour la station du Cap d'Agde.

Dès lors, une réflexion est menée en interne, au sein des services techniques de la Ville, en lien avec les élus. Le but est de pouvoir définir des objectifs qui seront ensuite traduits dans un cahier des charges afin de servir à élaborer ce que l'on appelle, dans le jargon technique, l'avant-projet. Une fois le projet défini dans ses grandes lignes, une concertation est menée auprès des acteurs économiques concernés, des riverains, ou encore des Comités de Quartier... Il s'agit, à ce stade, d'affiner la réflexion, ce qui peut, parfois, entraîner des aménagements complémentaires, comme cela a été le cas sur le Centre-Port, avec la réfection des coursives menant aux quais et appartenant à des copropriétés privées, qui a nécessité l'ajout d'une tranche conditionnelle. En effet, il a fallu engager des procédures et des coûts supplémentaires (vote du Conseil Municipal notamment pour l'autorisation de travaux, le droit de passage, etc.).



La réhabilitation du Moulin des Evêques : une restructuration d'ensemble



La requalification de la Route de Rochelongue a été subventionnée à 34 % par le Conseil Général

une **Procédure** longue et complexe

Entre les premières réflexions et l'aboutissement du projet, une année va s'écouler, voire davantage. Il faut dire que les procédures administratives sont longues et obéissent à un calendrier précis, nécessitant des passages répétés en Conseil Municipal, afin de valider chaque nouvelle étape du projet.

D'abord, il faut engager les études dites de faisabilité. C'est à ce stade (correspondant à un bon mois) que sont élaborées les esquisses, que l'on vérifie la faisabilité ou non du projet et que l'on évalue son coût selon les ratios en vigueur. Ces derniers permettent de définir une enveloppe initiale, qui est nécessaire pour lancer la procédure. Pour autant, celle-ci est loin de correspondre au montant de l'investissement. Ce dernier sera connu beaucoup plus tard, au moment où le maître d'œuvre aura fourni un chiffrage exact. Et encore, puisque des aléas peuvent intervenir en cours d'aménagement et modifier la donne...

Passées les études préliminaires, un programme est établi. La Ville peut alors lancer une procédure de consultation en vue de recruter le maître d'œuvre (autrement dit celui qui l'accompagnera tout au long de l'opération).

Vient ensuite la phase dite d'études d'avant-projet, qui va durer environ deux mois (sauf difficulté particulière). La Ville va alors valider ou non l'avant-projet qui lui est présenté par le maître d'œuvre. Cet avant-projet est ensuite affiné, détaillé et devient le projet. Si la Ville l'approuve, une délibération est présentée au Conseil Municipal, afin de l'adopter, et permet de valider également la rémunération définitive du maître d'œuvre. Une rémunération forfaitaire, qui correspond à un pourcentage du montant estimé des travaux, conformément aux dispositions des articles 9 et 10 de la loi MOP. Une fois encore, plusieurs semaines se sont écoulées.

L'avant-projet arrêté, le maître d'œuvre peut alors affiner le projet afin de pouvoir lancer les différents appels d'offres qui permettront de retenir, corps de métier par corps de métier, les entreprises intervenant sur le chantier. Cette nouvelle étape va prendre trois à quatre mois.

Ce n'est qu'après que l'on entre enfin dans le vif du sujet. Des études techniques complémentaires (reconnaissance des sols, études préalables...) sont dès lors engagées, afin de limiter le plus possible les risques. La dernière phase est celle de la réalisation.

Bien évidemment, un chantier vit au jour le jour et l'on n'est jamais à l'abri d'aléas. Ainsi, lors des travaux d'aménagement du quai principal du Centre-Port, l'une des poutres porteuses s'est cassée, retardant d'autant l'avancée du chantier tout en occasionnant des frais financiers supplémentaires. Sur la route de Roche-longue, le chantier se situant en zone protégée, l'Etat a

demandé à la Ville d'effectuer tout un ensemble d'études complémentaires... sur le bruit... sur l'air... sur la faune... Ces relevés, qui ont dû être réalisés à intervalles réguliers, ont pris un an ! De son côté, EDF a demandé le changement d'un câble jugé trop ancien, ce qui a entraîné un délai supplémentaire. Du côté du Golf, la préparation du terrain a mis au jour deux pressoirs antiques, si bien qu'il a fallu "condamner" provisoirement cette partie du chantier afin de permettre aux archéologues de venir étudier le site. Tout cela pour montrer qu'entre la fin estimée des travaux et le moment où le maître d'œuvre va véritablement réaliser les opérations de réception du chantier (afin de vérifier que le résultat est conforme aux exigences) et où la Ville entre pleinement en possession de celui-ci, du temps peut s'écouler... de la même façon que pour un particulier qui construit sa maison...

extension DU GOLF

Montants en HT	ESTIMATIONS (2010)	AVANT-PROJET (2011)	REALISE (au 19/07/2013)
ACQUISITIONS DE TERRAINS	295 000 euros	295 000 euros	252 936 euros
Etudes et Travaux			
Etudes		141 735 euros	146 410,26 euros
Maîtrise d'œuvre	341 972 euros	401 029 euros	354 424,68 euros
Travaux	3 326 440 euros	4 674 876 euros	4 250 938,71 euros
SOUS-TOTAL	3 668 412 euros	5 217 640 euros	4 751 773 euros
TOTAL	3 963 412 euros	5 512 640 euros	5 004 709,65 euros

En 2010, le projet initial est chiffré à 3 963 412 euros. A cette première estimation, viendront par la suite s'ajouter les études, la rémunération définitive du maître d'œuvre, puis, le projet s'affinant, l'aménagement des abords du site, avec la création de la passerelle (639 635 euros HT), la réalisation des pistes cyclables et piétonnes en périphérie du parcours... et enfin, la réhabilitation de la

décharge, qui devait initialement être supportée par le SICTOM et a été finalement intégrée par la Ville en raison du projet final, mais dont le montant est financé à 63 % par des subventions (SICTOM pour 728 780 euros, ADEME et Conseil Général pour 105 000 euros soit 833 780 euros sur les 1 326 440 euros nécessaires pour l'ensemble de ces travaux supplémentaires).

FRONT DE MER DU GRAU D'AGDE

Montants en HT	ESTIMATIONS (2010)	AVANT-PROJET (2011)	REALISE (au 19/7/2013)
Maîtrise d'œuvre et missions	280 000 euros	280 000 euros	265 263,60 euros
Travaux	3 920 000 euros	4 973 600 euros	4 938 622,45 euros
TOTAL	4 200 000 euros	5 253 600 euros	5 203 886,05 euros

En 2010, le projet initial est chiffré à 4 200 000 euros. Celui-ci s'affinant, la Ville a décidé en 2012 d'y intégrer l'aménagement de ses abords immédiats : la placette située à l'est du Front de Mer (c'est-à-dire avant le parking du Vieux Pêcheur) ainsi que les rues adjacentes (qui ont été reprises à l'image de ce qui avait été réalisé rue Jean Jaurès). Elle a aussi souhaité multiplier les accès pour les personnes à mobilité réduite. Une

deuxième modification est intervenue par la suite en 2013, concernant le revêtement de sol. A la place du béton coloré marqué initialement prévu, elle a finalement opté pour du pavé calcaire (plus haut de gamme et plus pérenne dans le temps). Ce changement a été décidé suite aux prévisions de recettes attendues de la Région (723 000 euros) et du Conseil Général (200 000 euros), subventions qui viendront alléger la note finale...



La réhabilitation de la décharge du Petit Pioch a été subventionnée à 63 % dans le cadre de l'extension du Golf

et Le **Financement** dans tout ça ?

Sur Agde, les élus se font forts de rechercher les financements maximum afin de faire aboutir les projets sans que la population ait à mettre la main à la poche. Les exemples ne manquent pas. Ainsi, pour la Maison des Services Publics du Grau d'Agde, la Ville a vendu les anciens locaux de la Police Municipale et de la Mairie annexe (ce qui a permis en même temps de développer l'emploi et l'attractivité touristique du nouveau Front de Mer en y installant de nouveaux commerces) et est en train de faire de même avec celui de la Poste. Ces recettes "directes" représenteront au total 80 % des fonds nécessaires à cet aménagement. Pour réaliser le nouveau parcours 9 trous du Golf, la Municipalité a puisé dans les recettes générées par l'activité golfique, qui permettront de financer intégralement l'opération. Pour la route de Rochelongue, outre la rétrocession de la voirie dans le domaine communal, la Ville a obtenu du Conseil Général une soulte représentant 34 % du montant total des travaux. Et pour le réaménagement du passage à niveau de la route de Bessan, sur lequel elle travaille d'ores et déjà, même si le chantier ne devrait pas débuter avant 2016, elle a obtenu de Réseau Ferré de France une enveloppe de 6 millions d'euros correspondant à la moitié du coût du projet.

A ces financements viennent s'ajouter bien souvent d'autres subventions que la Ville sollicite auprès des partenaires institutionnels comme le Conseil Régional (qui a participé récemment à l'aménagement de l'esplanade Pierre Racine, au Cap d'Agde, et doit faire de même concernant la requalification du Front de Mer du Grau d'Agde) ou encore l'Etat et l'Europe (s'agissant, par exemple, des brise-lames). Là encore, impossible de dire, en amont, quelles sommes seront récupérées, les partenaires intégrant eux-mêmes ces demandes à leur propre planning budgétaire.

Ces subventions permettent d'alléger de manière parfois substantielle la facture finale, laquelle, pour ce genre de réalisations, court sur plusieurs exercices budgétaires. Les grands projets font en effet partie d'un plan pluriannuel d'investissements, qui permet à la Ville d'en supporter le coût plus facilement. Leur budget est ainsi ajusté et précisé chaque année, en fonction de leur avancée, des éventuels aléas qui surviennent, des financements reçus...



La promenade du Grau a été aménagée avec des matériaux nobles

LA FIN

d'une belle Saison Culturelle

//////////
Alors que la nouvelle
Saison s'ouvrira
le 15 octobre 2013,
la 11^{ème} Saison
Culturelle
s'est achevée
le 12 avril, sous
les applaudissements
du public. Retour
sur une édition
riche en émotions...

//////////



"Fair-play"

Le retour d'un duo irrésistible sur la scène du Palais des Congrès

Après le succès de "Cocorico", que l'on avait pu découvrir l'an passé Patrice Thibaud se l'ait joué très "Fair-play", en ce samedi **17 novembre** pour le 2^{ème} rendez-vous de cette saison 2012-2013. Cette fois, l'artiste a jeté son dévolu sur le monde sportif, et plus particulièrement sur les Jeux Olympiques, portant dessus "un regard drôle et décalé" et faisant référence aux "Impressions sportives" de Jacques Tati et à "The Champion" de Chaplin, deux inspirations qu'il revendique.

Sur scène, accompagné de son fidèle complice tour à tour musicien et cascadeur, Philippe Leygnac, Patrice Thibaud a déployé tous ses talents de mime. Que ce soit

dans sa gestuelle ou son interprétation, Patrice Thibaud, qui n'hésite pas à se moquer de son corps, et notamment de son embonpoint avec lequel il joue, n'est pas sans rappeler un certain... Louis de Funès, auquel les deux artistes rendent hommage en reprenant la célèbre scène des bains turcs de "La Grande Vadrouille" et l'irrésistible duo avec Bourvil.

Dans la salle, en ce samedi soir, le public, notamment les enfants, venus nombreux assister à ce spectacle découverte en compagnie de leurs parents, a ri de bon cœur et n'a pas été avare d'applaudissements pour ovationner les deux artistes. Ils leur ont même décerné la médaille... du rire !

UN "QUADRILLE" brillant

"Quadrille" est une œuvre créée pour le théâtre par Sacha Guitry en 1937. Adaptée deux fois au cinéma, en 1938 par et avec Guitry lui-même puis en 1997 par et avec Valérie Lemerrier, le public a pu la redécouvrir cette année dans sa version initiale au Théâtre Edouard VII à Paris. Face au succès de la pièce, la troupe est partie en tournée le 16 novembre 2012 et s'est arrêtée à Agde le samedi **24 novembre**.

C'est devant une salle comble que François Berléand, Florence Pernel, Pascale

Arbillot et François Tinivelli sont montés sur les planches pour interpréter ce "quadrille" mis en scène par Bernard Murat.

Durant plus de deux heures, les quatre personnages, évoluant dans un seul décor assez sophistiqué, ont entraîné le public dans un vaudeville bourgeois orchestré avec raffinement autour des variations amoureuses. Et au terme de la représentation, c'est un véritable tonnerre d'applaudissements qui est venu saluer les comédiens pour leur interprétation d'une pièce décidément indémodable.



“Les conjoints” ou les aléas du couple

Voilà un sujet qui a fait se déplacer les foules. En effet, c'est devant une salle Saint-Saëns comble que la nouvelle pièce d'Eric Assous a été présentée au Palais des Congrès en ce **18 décembre**. Sans nul doute, le public s'est-il pressé poussé par la curiosité de voir comment l'auteur avait traité les relations homme-femme au sein du couple.

La mise en scène rythmée de Jean-Luc Moreau, qui incarne par ailleurs l'un des protagonistes de la pièce, ne souffre aucun temps mort. Empruntant au cinéma, chaque séquence s'achève sur un “écran noir” avec “arrêt sur images”. Le temps pour les quatre comédiens de reprendre la



pose avant le “lever de rideau” de la scène suivante.

Dans la salle, le public a souvent ri - jaune ? - tant les chassés croisés amoureux entre le couple Xavier-Delphine et leur grand ami Bob et sa nouvelle compagne, la très jeune et très jolie Garance, sont symptomatiques de ce que peuvent vivre beaucoup de couples après

des années de vie commune. Ainsi, Eric Assous nous fait réfléchir, renvoyant chacun à sa propre histoire et à ses propres incohérences. On sort de cette pièce à la fois séduit et perplexe, avec peut-être aussi de nouvelles questions sur sa propre conception de l'amour.

En tout cas, une chose est sûre : les hommes viennent de Mars et les femmes de Vénus !

“CYRANO” a mis le Cap sur la scène du Palais des Congrès

La Compagnie “Viva la Commedia” s'est illustrée au Palais des Congrès le dimanche **20 janvier**, dans une adaptation créative de la comédie tragique d'Edmond Rostand, “Cyrano de Bergerac”. Un cheminement en cinq actes qui guide le spectateur au cœur d'une thématique éternelle, celle de l'amour. L'amour d'un homme,

Cyrano, dont les rimes sont aussi belles que son nez est grand. Un amour qu'il vivra par procuration en étant l'esprit du beau Christian, lui aussi éperdu de la gracieuse Roxane.

Cyrano de Bergerac est tout simplement l'une des pièces de la littérature française les plus difficiles à monter

tant par sa durée que par le nombre de personnages et ce, sans compter le rôle titre qui compte plus de 1 600 vers ! Un travail scénique et un jeu d'acteurs inventifs qui, par un savant mélange, font de cette nouvelle adaptation un hommage au maître de la poésie dramatique.





“Le début de la fin” Standing ovation pour Richard Berry

Le Palais des Congrès a fait à nouveau salle comble vendredi **8 février**, lors de la pièce “Le début de la fin” de Sébastien Thierry. Il faut dire que le casting était composé de Richard Berry, Jonathan Lambert, Raphaëlle Goupilleau et Pascale Louange.

“Le début de la fin” raconte l’histoire d’Alain Bauman (alias Richard Berry), qui voit sa femme vieillir sept fois plus vite que lui.

Pour accentuer le contraste, deux actrices Pascale Louange (la jeune) et Raphaëlle Goupilleau (la vieillissante) se succèdent dans le rôle de l’épouse de ce mari désabusé. Sur fond de comédie, cette pièce traite pourtant d’un sujet beaucoup plus sérieux : la routine et le temps qui passe dans le couple, avec tout ce que cela implique, entre disputes, abstinence et usure au quotidien. Avec le trublion

Jonathan Lambert qui apporte son brin de folie dans le rôle du faux neveu, la pièce alterne, durant 1h50, passages drôles et moments de réflexion. Chacun peut ainsi y trouver diverses interprétations, à différents niveaux.

Une chose est sûre, le public a été conquis par la pièce, comme l’a démontrée la longue salve d’applaudissements qu’ont reçu les comédiens au terme de la représentation.



A priori, un spectacle de clowns, tout le monde sait ce que c’est. Sauf que ces deux clowns-là ne sont pas vraiment comme les

autres... Eux, ce sont les Cousins, alias Julot et René. Et entre les Cousins et le public agathois, l’histoire d’amour a pris dès la première minute.

“Ca va pas se faire tout seul !”, une vision poétique du clown

Pour ce nouveau spectacle-découverte, présenté le **19 février**, les enfants étaient nombreux en salle Saint-Saëns et ont ri de bon cœur tout au long des 1h15 du spectacle, que même les adultes n’ont pas vu passer. Car avec les Cousins, on retrouve son âme d’enfant, on rêve, on s’émerveille, on va de surprise en surprise au gré de chaque scène et des jeux scéniques qui s’enchaînent. On ressort de ce spectacle sous le charme de ses deux protagonistes et d’un univers poétique irrésistible.

“JACKY TERRASSON TRIO” à l’unisson

Samedi **16 mars** dernier, le Palais des Congrès a accueilli sur scène un trio de jazz hors du commun, pour une session de “be-bop” d’une heure trente. Les amoureux de jazz qui connaissent bien le “be-bop” ont pu apprécier ce style complètement décalé et complexe. Il est vrai que quelques notes ont sonné aux oreilles des connaisseurs, mais la plupart d’entre elles étaient le fruit de l’im-

provisation des musiciens au piano, à la contrebasse et à la batterie. Le Jacky Terrasson trio, avec, aux commandes, le grand pianiste Jacky Terrasson, récompensé dans le passé par de multiples distinctions comme le prix Django-Reinhard, des Victoires du jazz ou encore à l’occasion du concours international de piano jazz Thelonious Monk, offre un jeu musical très pulsé qui mêle des sons, des voix

et une implication gestuelle prégnante. Une performance quasi-unique qui fait de ce grand musicien “*l’un des trente artistes susceptibles de changer la culture américaine dans les trente prochaines années*” selon le New York Times magazine.

C’est dire la soirée qu’ont vécu les spectateurs de la saison : un grand, très grand moment de jazz.



“HOLLYWOOD” ou comment est né “Autant en emporte le vent”

Mercredi **27 mars**, le Palais des Congrès du Cap d'Agde a accueilli “Hollywood”, une pièce de Ron Hutchinson, adaptée par Martine Dolléans et mise en scène par Daniel Colas. L'histoire se déroule en 1939. La production du film “Autant en emporte le vent” s'arrête après trois semaines de tournage. Pour éviter la faillite, David O. Selznick, le producteur, engage Ben Hecht pour réécrire le scénario et Victor Fleming pour remplacer George Cukor derrière la caméra. Les trois hommes s'enferment durant cinq jours et cinq nuits pour sortir - non sans douleur - un nouveau scénario.



Sur scène, quatre comédiens bien connus du grand public : Thierry Frémont, Pierre Cassignard, Samuel Le Bihan et Françoise Pinkwasser. En guise de décor, quelques éléments qui suggèrent un bureau des années 40 avec une machine à écrire noire, ustensile de tout bon polar, un antique téléphone, des chaises et un canapé.



Dans la salle, le public rit, car “Hollywood” est une pièce franchement drôle, dans laquelle une séance de travail vire à la pure folie. En effet, par manque de sommeil, d'hygiène et de nourriture, les trois héros en viennent à littéralement disjoncter, pour le plus grand bonheur du public.

La Saison Culturelle 2012-2013 s'est achevée dans les rires... avec “THÉ À LA MENTHE OU T'ES CITRON ?”

Quand le fils du producteur tient le premier rôle d'une pièce de boulevard aux côtés de comédiens tous plus mauvais les uns que les autres et aux égos parfois surdimensionnés, il est logique que les répétitions se passent mal et que le soir de la première, les ratés s'enchaînent... Voici, en substance, l'intrigue de la nouvelle pièce de Patrick Haudecœur présentée le **12 avril** dernier au Palais des Congrès en clôture de la Saison Culturelle et intitulée “Thé à la menthe ou t'es citron ?”.

Une intrigue qui a visiblement séduit le public puisque, la salle Saint-Saëns était comble. En tout cas, le “Molière



2011 de la pièce comique” n'a pas failli à sa réputation et le public a ri de bon cœur, ne boudant pas son

plaisir tout au long des 1h30 de la représentation. Après “Frou-Frou les Bains” et “La Valse des pingouins”, c'est donc avec beaucoup de bonheur que les spectateurs agathois ont retrouvé le metteur en scène Patrick Haudecœur. Quant aux comédiens, on ne peut que leur tirer notre chapeau pour avoir été si “mauvais” durant tout le spectacle. Leur plaisir de jouer était d'ailleurs palpable et le public ne s'y est pas trompé, les applaudissant longuement au terme de la représentation, qui est venue joliment clôturer cette 11^{ème} Saison...



musée DE L'EPHÈBE

Le département des Bronzes s'enrichit
d'une œnochoé et d'une tasse



Une œnochoé et une tasse – toutes deux en bronze – ont intégré au cours du mois d'avril les collections du Musée de l'Ephèbe et d'Archéologie Sous-Marine.

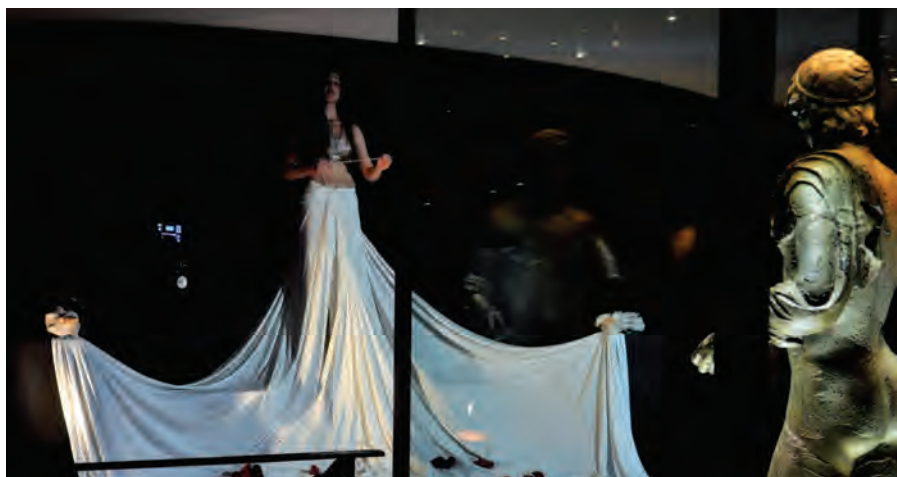
Le vase à verser le vin présente un décor assez proche de celui découvert en 2008 par Gérard Sanz. La panse ronde est surmontée d'un col droit, une anse à décor perlé de protomé de lion sur le bec trilobé. L'objet daterait du I^{er} - II^{ème} siècle de notre ère et a été découvert en novembre 2010 en mer par le plongeur Jean-Pierre Fredon (GERPAM), à 4 mètres de profondeur au large du Cap d'Agde.

La tasse, de style byzantin, présente une forme cylindrique et son anse est ornée d'un corps de félin. Une large croix est présente sur le fond de l'objet, qui a été découvert en mer par Alfred Kramer, déjà inventeur d'une balance romaine exposée au Musée.

Ces deux œuvres ont été restaurées par le laboratoire Moïra Conservation et sont désormais visibles dans la salle rouge du département des Bronzes.



Le 18 mai, la Nuit des Musées s'est poursuivie au Musée de l'Ephèbe et de l'Archéologie sous-marine. Pour l'occasion, le public a pu se plonger dans la peau d'un Ulysse des temps modernes. Près de 650 personnes ont ainsi fait le voyage à la découverte des Sirènes, Calypso, et autres Circé ou Pénélope. Une soirée entre mythologie et danses contemporaines proposée en collaboration avec le festival lyrique Pézenas enchantée, la compagnie Le Soupir et Parade Design.



DE NOUVEAUX MEUBLES LÉON CAUVY au Musée Agathois Jules Baudou



Couper de ruban officiel pour le Maire Gilles D'Ettore en compagnie de son Adjointe à la Culture Yvonne Keller et de la Conseillère Municipale en charge du Patrimoine Christine Antoine



Tout comme le Musée de l'Ephèbe, le **Musée Agathois Jules Baudou** s'est récemment enrichi de nouvelles acquisitions exceptionnelles : un ensemble de mobilier de chambre à coucher réalisé par Léon Cauvy et acquis par la Ville d'Agde le 3 décembre dernier, lors d'une vente publique chez Drouot à Paris.

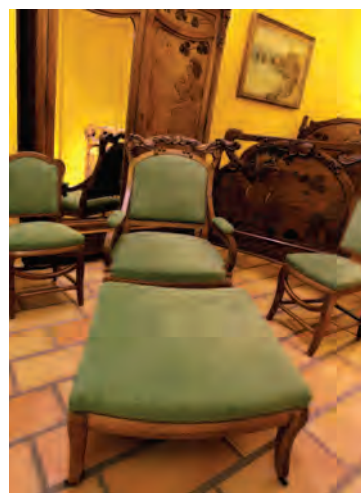
La DRAC Languedoc-Roussillon a participé au financement de ce superbe ensemble de 8 pièces, qui comprend une armoire, deux lits, deux chaises, une duchesse brisée, un chevet et un miroir.

Ce mobilier a été réalisé en noyer mouluré à décor finement sculpté en très haut-relief de Nelumbo, en boutons parcourant les contours et les sommets. Les lits, l'armoire, le chevet ainsi que le miroir présentent un exceptionnel décor dans le goût symboliste de panneaux de cuir estampé, gravé, patiné, polychromé et rehaussé de touches à l'or figurant des femmes cueillant une fleur parmi de la végétation. Les différents frontons reprennent en déclinaison uniquement florale ces scènes décoratives. Les lits sont également agrémentés d'un motif en cuivre découpé, posé en application sur les panneaux et repris sur la façade du tiroir du chevet. L'état d'usage comme la tapisserie des sièges ne sont cependant pas d'origine.

D'après les signatures retrouvées sur les éléments, ce mobilier a été conçu et créé en 1898 par Léon Cauvy et l'ébéniste Paul Arnavielhe de Montpellier. Il n'est pas exclu qu'il ait une origine agathoise, voire provienne du château Laurens.

Le Musée Agathois, qui possède déjà des collections de mobilier Art Nouveau signées Cauvy, dont un lot classé "Monument

Historique" et provenant du château Laurens lui-même, a officiellement dévoilé ces nouvelles pièces au public, lors de la 9^{ème} Nuit des Musées, le 17 mai dernier. Comme l'a expliqué le Maire Gilles D'Ettore à cette occasion, "le Service des Musées de France a exercé son droit de préemption et nous a permis d'acquérir ce mobilier d'exception, qui vient enrichir nos collections. Je remercie la DRAC, qui a participé au financement de l'opération, ainsi que l'association des Amis des Musées d'Agde, qui a financé le traitement d'anoxie dynamique de ce mobilier". Les quelque 300 personnes présentes pour la Nuit des Musées ont ensuite pu découvrir, en avant-première, ces pièces de toute beauté.



Les "amis" De Brescou

s'engagent aux côtés de la Ville pour la sauvegarde du Fort



A l'origine, il y a un bâtiment qui dresse sa silhouette à quelques encablures des côtes agathoises, sur un îlot vieux de 740 000 ans, issu d'une coulée de lave volcanique. Son nom : le Fort de Brescou. Son histoire commence en 1586, quand le vicomte de Joyeuse s'empare de l'île pour y édifier le premier fort. Celui-ci est assez grand pour abriter une garnison de 60 hommes et servir de point d'appui à deux frégates qui contrôlent la mer sous le commandement d'un certain Sieur Gaspard Dot, dit "Barberousse", pirate de son état. A partir du XVIII^{ème} siècle, Brescou devient, comme les tours du Pioch et du Castellat, un poste de veille contre les invasions anglaises. Même le cardinal Richelieu s'y intéressera un temps, au point de vouloir le relier à la terre au moyen d'une digue qui ne sera jamais achevée, le Cardinal décédant durant les travaux. Brescou restera donc isolé et servira, à partir du XVIII^{ème} siècle, de prison d'Etat et ce, jusqu'au milieu du XIX^{ème}. Au cours de son existence, le Fort connaîtra plusieurs phases d'aménagement dont l'une réalisée par l'ingénieur Niquet sur les principes définis par Vauban. Le phare moderne qui s'y trouve aujourd'hui, et qui signalait les rochers aux navigateurs, sera habité par un gardien responsable de sa maintenance jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, au moment de son automatiser.

Pour préserver cet élément majeur du patrimoine agathois qui a traversé les époques et connu, durant quatre siècles, une vie dense et chaotique, une association loi



1901 réunissant quelques "amis" est née en mars 2012. Autour de Jean-Louis Guggisberg, qui a impulsé sa création, des amoureux de leur ville et de son patrimoine comme Patrick Barbance, le Pr Jean Sagnes, Chantal Parpaillon, Louis Bentajou ou encore André Bordères. Tous ont un parcours différent mais à cœur de préserver ce joyau des mers. Car si l'histoire de Brescou reste sombre (repaire de corsaires, prison), l'implantation du Fort sur cette île si

souvent malmenée par la mer reste une source de découverte inépuisable pour qui sait s'y intéresser. Son histoire humaine, témoignage de plus de 21 siècles de fréquentation, son environnement marin extrêmement riche, son architecture originale font du reste de ce lieu un ensemble remarquable.

Ainsi, l'objet de l'association, tel qu'il est paru au Journal Officiel du 28 avril 2012, stipule que celle-ci a pour but de "contribuer, en collaboration avec la Ville d'Agde, propriétaire du Fort de Brescou, à la sauvegarde, à la rénovation et à la mise en valeur dudit Fort". Car l'association n'entend pas se suppléer à la Ville, à qui le Fort appartient depuis 2005, mais l'aider en étant "force de proposition pour les diverses actions à développer, notamment attirer l'attention du public sur l'intérêt



historique et patrimonial de ce Fort du XVII^{ème} siècle". Tant il est vrai que plusieurs coups de mer ont malmené l'édifice, au point d'obliger la Ville, pour raison de sécurité, à en interdire toute visite au public. Or, les travaux à réaliser sont considérables. Malgré les quelques chantiers loisirs qui y ont été réalisés et ont toutefois permis de conserver certains pans du bâtiment, beaucoup reste à faire. C'est pourquoi l'association souhaite aussi "servir d'intermédiaire entre la Ville d'Agde et les divers services publics dont l'aide est indispensable, élaborer des plans pour arrêter la dégradation de cette forteresse, rénover le site et permettre sa mise en valeur à l'instar des autres monuments". Comme ses membres le disent : "sauvons Brescou d'un naufrage annoncé, ne le laissons pas tomber aux oubliettes, agissons, intervenons auprès des services concernés, collectons des fonds. Aidez-nous en adhérant à notre association". Un pour tous, tous pour Brescou !

Vous pouvez vous aussi aider l'association en adhérant ou en faisant un don !
Cotisation annuelle : 20 euros
Adresse : 3 rue de la Haye, 34300 AGDE
Tél. 06 24 38 48 10



association **DES AMIS** DU FORT DE BRESCOU

Comité d'administration

ARNAUD Francis, BARBANCE Patrick, BENTAJOU Louis, BROUSSET Joseph, LAPEYRE Luc, LASSIERA Alain, MOULLIERAC Christian, SAGNES Alain, SAGNES Jean, GUGGISBERG Jean-Louis, LOPEZ Francis, BORDERES André, RICARD Julien, RICARD Robert, RICARD Alain et PARPAILLON Chantal

Comité directeur

Président, GUGGISBERG Jean-Louis
 Vice-Président, BARBANCE Patrick
 Trésorière, PARPAILLON Chantal
 Trésorier Adjoint, SAGNES Alain
 Secrétaire, BENTAJOU Louis
 Secrétaire Adjoint, ARNAUD Francis
 Présidents d'honneur, BORDERES André et RICARD Julien

Conseil Scientifique et Consultatif

Afin de garantir la rigueur et la cohérence des actions à venir, et ce à la demande de l'association elle-même, le Conseil Municipal a, sur proposition du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, nommé un Conseil Scientifique et Consultatif regroupant des techniciens, des historiens et des spécialistes (DRAC, INRAP et Archivistes) et ainsi composé :

- **Elus** : D'ETTORE Gilles, Maire d'Agde ; FREY Sébastien, Premier Adjoint, ANTOINE Christine, Conseillère Municipale en charge du Patrimoine
 - **Personnel municipal** : DAUPHIN Irène, Archiviste municipale ; BOURDEL Christophe, Directeur Général Adjoint des Services chargé de l'Aménagement Durable ; MILLET Denis, Directeur Général des Services Techniques de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et architecte
 - **Personnalités extérieures intervenant à titre gracieux** : ADGE Michel, Docteur en histoire ; SAGNES Jean, Professeur émérite à l'Université de Perpignan Via Domitia ; PESCHOT Bernard, Maître de conférences honoraires d'histoire à l'Université Paul Valéry-Montpellier 3, spécialiste de l'histoire militaire ; HUSER Astrid, INRAP ; DURAND Stéphane, Professeur d'histoire à l'Université d'Avignon ; SCHNEIDER Laurent, Directeur Adjoint du LAMMM-CNRS ; PINCHON Jean-François, Professeur d'Histoire de l'Art à l'Université Paul Valéry-Montpellier 3, spécialiste d'architecture et CHRISTOPHE Delphine, Conservatrice Régionale DRAC
 - **Techniciens spécialisés** : PARPAILLON Chantal, Architecte spécialiste rénovation des bâtiments anciens ; BRIGAUD Olivier, Architecte (qui a déjà étudié le Fort de Brescou) et BEDOS Philippe, Architecte Honoraire
 - **Représentant de l'association** : GUGGISBERG Jean-Louis, Cadre territorial honoraire, Président de l'association.
- Ce comité est rattaché au service Patrimoine nouvellement créé au sein de la Ville d'Agde.

du conseil

Retour sur les séances du 29 novembre 2012,
du 19 décembre 2012 et du 20 février 2013

Finances PUBLIQUES //////////////////////////////////////

1/VOTE DES TAUX ET DES TARIFS POUR L'ANNÉE 2013

Reconduction des taux d'imposition

Dans le cadre du vote des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement, le Conseil a également voté **A LA MAJORITE DES VOTANTS (4 CONTRE et 5 ABSTENTIONS)** les surtaxes de l'eau et de l'assainissement, qui ont été maintenues au même niveau que 2012, à savoir : pour l'eau = 0,32 € HT/m³ et pour l'assainissement = 0,30 € HT/m³.

Tarifs 2013 - Halles, foires et marchés

A L'UNANIMITE DES VOTANTS (6 ABSTENTIONS), les élus ont approuvé la tarification 2013 des halles, foires et marchés. "Après consultation de la Commission Paritaire des Marchés, il a été proposé de revaloriser, à compter du 1^{er} janvier 2013, les tarifs applicables aux commerçants abonnés et passagers sur les marchés saisonniers, aux fêtes foraines,

cirques et autres manèges et de maintenir à leur niveau de 2012 les tarifs des halles et des commerçants abonnés à l'année et passagers sur les marchés d'Agde" a précisé Géraldine Kervella, Conseillère Municipale en charge notamment du commerce en Cœur de Ville.

Tarifs 2013

Barrière du Village Naturiste du Cap d'Agde

Toujours **A L'UNANIMITE DES VOTANTS (8 ABSTENTIONS)**, les élus ont adopté les tarifs de la barrière du Village Naturiste. Pour la saison 2013, le prix des cartes d'invitation délivrées à l'UPTN (Union des Professionnels du Tourisme Naturiste) est fixé à 40 euros, les autres tarifs étant reconduits aux conditions définies par la délibération du 9 janvier 2012.

2/DEMANDES DE FINANCEMENTS

Pour l'aménagement d'une voie douce sur la route de Sète

Dans le cadre du schéma directeur des voies douces, dont la priorité est de sécuriser l'accès aux structures d'intérêt collectif telles que les bâtiments scolaires, les bâtiments culturels ou encore les infrastructures sportives, la Ville d'Agde souhaite créer une liaison douce entre le boulevard du Monaco et le giratoire du Souvenir Français. Cet itinéraire constitue le dernier maillon du circuit dit de desserte des Collèges qui est déjà structuré par les voies douces du boulevard Cassin, du boulevard du Soleil et du boulevard du Monaco créées en 2011-2012. Cette nouvelle voie, d'une largeur de 3 mètres, sera réalisée à l'instar de celle du boulevard du Soleil. Les travaux étant estimés à 355 000 euros TTC, le Conseil a décidé, **A L'UNANIMITE**, de solliciter le plus large partenariat financier possible, et notamment le Département au titre de la desserte des collèges par les voies douces, pour financer cet aménagement, dont la réalisation est aujourd'hui en cours.

Pour la restauration de l'église Notre-Dame de l'Agenouillade

A L'UNANIMITE, le Conseil a décidé de solliciter le partenariat financier le plus large possible en vue de la restauration de l'église Notre-Dame de l'Agenouillade au Grau d'Agde. Une opération estimée à 690 000 euros TTC et qui se fera en deux phases. La première, en urgence, consiste à engager des mesures de conservations préventives pour 2013, avant de réaliser la restauration proprement dite dans un second temps. Parallèlement, une demande d'inscription du site dans son ensemble sera présentée auprès de la DRAC.

Pour mener un premier volet d'actions territoriales dans le cadre du programme ODYSSEA

A L'UNANIMITE toujours, le Conseil a approuvé cette question. Comme l'a rappelé Sébastien Frey, 1^{er} Adjoint au Maire, "la Ville d'Agde s'est engagée en 2010 dans une démarche innovante visant à mettre en réseau les ports de Méditerranée dans une perspective de développement d'un modèle de tourisme interactif, raisonné et compétitif. Ce modèle, baptisé ODYSSEA, a fait l'objet de la présentation fin 2011 d'un livre blanc précisant les enjeux communs et les perspectives euro-méditerranéennes et décrit les solutions destinées à assurer la communication et la promotion des destinations labellisées. Un certain nombre de régions européennes, dont la région Languedoc-Roussillon, se sont inscrites dans cette démarche encouragée par le Conseil de l'Europe. Il a été proposé de présenter aux cofinanceurs, en particulier l'Europe au titre des fonds structurels, des actions inscrites dans un dossier territorial porté par la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, la Ville d'Agde, la Sodéal et l'Office de Tourisme. Ces premières actions en maîtrise d'ouvrage de la Ville concourant à la dynamisation et la modernisation des infrastructures d'accueil et à la mise en œuvre d'opérations innovantes sont ainsi répertoriées : installation et gestion de mouillages écologiques organisés au large du rocher de Brescou ; renforcement de la démarche qualité du sentier sous-marin du Cap d'Agde ; aménagement d'un comptoir culturel maritime ; extension du réseau Haut Débit du Port du Cap d'Agde ; équipement du port en pontons de type fleurs de mouillage ; immersion d'éco-récifs dans le port du Cap d'Agde ; équipement en nouvelles technologies d'information et de communication à l'Office de Tourisme d'Agde ; enfin, modernisation de la muséographie du Musée de l'Ephèbe. L'ensemble de

ces opérations représente un montant de 2 846 525 euros HT, pour lequel nous souhaitons demander le plus large partenariat financier possible, en particulier au titre du FEDER".

Pour l'appel à projets "Chemins de l'Histoire"

Christine Antoine, Conseillère Municipale déléguée à l'Action en faveur du Patrimoine, a expliqué que "la Ville d'Agde, très impliquée dans la valorisation de son patrimoine et le développement de son potentiel touristique, poursuit la mise en œuvre d'une stratégie de rapprochement et de diversification de ses partenariats. C'est à ce titre qu'elle souhaite participer à l'appel à projets lancé par le Conseil Régional dans le cadre du programme "Les Chemins de l'Histoire", programme qui vise à accompagner les participants dans la mise en tourisme de leur patrimoine culturel ainsi que dans la création de réseaux de partenariats culturels sur l'ensemble du territoire régional. Agde et ses deux musées, labellisés Musées de France, et d'infrastructures touristiques significatives, s'inscrit pleinement dans le périmètre de ce programme et travaille sur des projets autour des thématiques du vin et de l'eau. C'est pour participer au financement de ces actions que la Ville souhaite aujourd'hui solliciter les subventions les plus larges possibles auprès de la Région Languedoc-Roussillon et de tous les institutionnels concernés". Une question qui a été adoptée **A L'UNANIMITE.**

Pour le recrutement de saisonniers dans le cadre de "Lire et bouger à la plage", session 2013

"L'animation hors les murs "Lire et Bouger à la plage", menée depuis trois étés sur la plage du Mail de Rochelongue au Cap d'Agde connaît un réel succès, c'est pourquoi la Ville souhaite la reconduire durant la saison 2013" a expliqué Yvonne Keller, Adjointe au Maire déléguée à la Culture. Et de préciser "que cette année, la Ville maintenait l'offre mise en œuvre en 2012 en conservant l'ouverture le week-end. Pour ce faire, des agents saisonniers seront recrutés pendant les deux mois d'ouverture, l'effectif de la Maison des Savoirs ne permettant pas une rotation sur les sites de la médiathèque et de la plage en simultané sur cette amplitude horaire". Aussi, la Ville d'Agde a-t-elle sollicité le Département de l'Hérault afin d'obtenir un soutien financier pour l'ouverture 7j/7 de l'espace de lecture de "Lire et Bouger à la plage". En effet, le Conseil Général de l'Hérault mène son action "Lire à la mer" en faveur de la lecture publique sur les plages. Dans ce cadre, il propose à la Ville d'Agde une aide forfaitaire de 3 200 euros pour le recrutement des saisonniers nécessaires pour la saison 2013. L'attribution de la subvention du Département est subordonnée à un conventionnement qui labellise l'opération et formalise le partenariat entre les deux collectivités. Une décision approuvée **A L'UNANIMITE.**

3/PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE AU RÉAMÉNAGEMENT ET À L'EXTENSION DU BÂTIMENT DE LA CRIÉE DU GRAU D'AGDE

Le port départemental du Grau d'Agde a été concédé en 1999 à la SAEML "La Criée aux Poissons des Pays d'Agde". Cette criée, qui se situe au 13^{ème} rang national des halles à marées, est le seul port de Méditerranée dont l'activité a progressé sur les cinq dernières années. Son développement et son fonctionnement se retrouvent aujourd'hui contraints par le dimensionnement et la configuration même de la Criée. Le Conseil Général a engagé une étude en octobre 2012 pour permettre le développement de l'établissement graulen laquelle a abouti à une proposition de réaménagement et d'extension du bâti-

ment de la Criée du Grau d'Agde pour un coût prévisionnel de 2 257 500 € HT. Ils sont envisagés sur 2013 et 2014 et consistent à agrandir de 20 % le bâtiment actuel, à créer des chambres froides et des locaux techniques pour les mareyeurs, à réorganiser les flux de bacs et à créer un circuit touristique. Pour réaliser cette opération, le Conseil Général sollicite le partenariat de l'Europe, de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et de la Ville. La participation de celle-ci à cette opération est sollicitée à hauteur de 10 % du coût prévisionnel total soit 225 750 € HT et a été votée **A L'UNANIMITE.**

environnement //

Institution de la participation pour le financement de l'assainissement collectif en remplacement de la participation pour le raccordement à l'égout

Comme l'a expliqué Richard Druille, Adjoint délégué à l'Environnement, "la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) qui remplace la Participation pour le Raccordement à l'Egout (PRE) a été créée par la loi n°2012-354 du 14 mars 2012 de finances rectificatives, codifiée à l'article L.1331-7 du Code de la santé publique, et instituée sur Agde par le Conseil Municipal du 28 juin 2012. Il convient aujourd'hui d'en préciser les modalités et d'y ajouter certaines dispositions".

La PFAC est perçue auprès de tous les propriétaires d'immeubles d'habitation soumis à l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement visée à l'article L.1331-1 du Code de la santé publique, c'est-à-dire qui ont été réalisés postérieurement à la mise en service du réseau public.

La PFAC est exigible à la date du raccordement que ce soit de l'immeuble, de l'extension de l'immeuble ou de la partie réaménagée de l'immeuble, dès lors que ces travaux d'extension ou d'aménagement

génèrent des eaux usées supplémentaires.

Le plafond légal de la PFAC est fixé à 80 % du coût de fourniture et de pose d'une installation d'évacuation ou d'épuration individuelle réglementaire. La participation est diminuée du coût des travaux de construction de la partie publique du branchement lorsqu'elle est réalisée par le service d'assainissement dans les conditions de l'article L.1331-2 du Code de la santé publique. L'article L.1331-7-1 du Code de la santé publique a créé un droit au

raccordement au réseau public de collecte des eaux usées dont bénéficient les propriétaires d'immeubles ou d'établissements qui produisent des eaux usées provenant d'usages assimilables à un usage domestique, avec la possibilité pour la Collectivité maître d'ouvrage du réseau de collecte d'astreindre ces propriétaires au versement d'une participation financière tenant compte de l'économie qu'ils réalisent en évitant le coût d'une installation d'évacuation ou d'épuration individuelle réglementaire.

En conséquence, il a été proposé au Conseil Municipal :

1→ d'instituer la PFAC sur la commune d'Agde à compter du 1^{er} juillet 2012. Cette participation ne sera pas exigible si le propriétaire est redevable sur le même immeuble d'une PRE au titre d'une demande de permis déposée avant le 1^{er} juillet 2012.

2→ d'instituer la PFAC pour les usagers assimilés domestiques (PFACAD) sur la commune d'Agde à compter du 1^{er} juillet 2012. Cette participation ne sera pas exigible si le propriétaire est redevable sur le même immeuble d'une PRE au titre d'une demande de permis déposée avant le 1^{er} juillet 2012.

3→ de rendre la PFAC "domestique" exigible à la date du raccordement de l'immeuble ou de la partie réaménagée de l'immeuble au réseau public d'assainissement. Elle fera l'objet pour son recouvrement de l'émission d'un

titre de perception, dès lors que ce raccordement génère des eaux usées supplémentaires.

4→ d'appliquer les modalités tarifaires de la PFAC "domestique" suivantes aux logements individuels et collectifs (pour les aménagements sans création de surface de plancher, un forfait de 350 euros est exigible par création de pièce équipée d'au moins un point d'eau).

5→ d'instituer la PFAC "assimilée domestique" sur la commune d'Agde à compter du 1^{er} juillet 2012. Celle-ci est due par les propriétaires d'immeubles et d'établissements qui produisent des eaux usées provenant d'usages assimilables à un usage domestique, lorsque ces propriétaires demandent à bénéficier du droit de raccordement au réseau public de collecte prévu par l'article L.1331-7-1 du Code de la santé publique, à l'exception des propriétaires bénéficiaires d'une autorisation d'urbanisme déposée, avant le 1^{er} juillet 2012, qui sont redevables de la PRE.

6→ de rendre la PFAC "assimilée domestique" exigible à la date du raccordement de l'immeuble ou de la partie réaménagée de l'immeuble au réseau public d'assainissement et fera l'objet pour son recouvrement de l'émission d'un titre de perception.

7→ d'appliquer les modalités tarifaires de la PFAC "assimilée domestique" aux locaux commerciaux et entrepôts

liés, aux locaux artisanaux, industriels ou de services et entrepôts liés, aux campings par emplacement (sauf HLL : Habitation Légère de Loisirs), aux campings et parcs résidentiels de loisirs (PRL) par emplacement destiné à une HLL, aux hôtels et résidences hôtelières, aux résidences de tourisme et Villages de Vacances, ainsi qu'aux établissements de santé et assimilés (notamment hôpital, clinique, EHPAD et maison de retraite).

8→ décider que les tarifs de la PFAC et de la PFACAD seront réévalués au 1^{er} janvier de chaque année en multipliant les tarifs ci-dessous par la valeur TP10An/TP10Ao. TP10An étant la dernière valeur de l'indice TP10A connu au 1^{er} janvier de l'année n. TP10Ao étant égale à 131.5.

9→ décider que les constructions situées sur la ZAC du Capiscot et dans le PAE des Cayrets ne seront pas assujetties à la PFAC et à la PFACAD car déjà soumises à un régime financier spécifique de participation aux coûts des équipements.

10 → dire que les recettes en résultant seront imputées sur les crédits à inscrire au budget annexe de l'assainissement.

A L'UNANIMITE DES VOTANTS (1 ABSTENTION), le Conseil a approuvé les modalités tarifaires de la PFAC, notamment les modifications apportées à la délibération du 28 juin 2012.

Site Natura 2000 "Posidonie du Cap d'Agde"

Tour à tour, lors du Conseil du 19 décembre, les élus ont adopté **A L'UNANIMITE DES VOTANTS (1 ABSTENTION)** plusieurs questions relatives au Site Natura 2000. Comme l'a expliqué tout d'abord le Maire Gilles D'Ettore, "la Ville souhaite aujourd'hui renforcer son implication et son intervention sur la protection et le développement du milieu marin et, en accord avec l'association ADENA, qui avait en gestion le site depuis 2008, devenir animateur des "Posidonies du Cap d'Agde". Le regroupement, sous maîtrise d'ouvrage de la ville, de l'ensemble des opérations conduites sur le milieu marin agathois confortera la cohérence des actions sur ce milieu. Le Comité de Pilotage du site, présidé par Monsieur le Préfet Maritime, s'est réuni le 4 décembre et a émis un avis favorable sur cette demande de changement de structure chargée de l'animation et la mise en œuvre des différentes actions du DOCOB (Document d'Objectif)". A compter du 1^{er} janvier 2013, la Ville est donc devenue animateur du site Natura 2000 Marin FR9101414 "Posidonies du Cap d'Agde". A ce titre, comme l'a précisé ensuite le Premier Adjoint Sébastien Frey, elle "va procéder à la réalisation des différents suivis définis dans le Document d'Objectif (DOCOB)". Les élus ont ensuite approuvé la décision de demande de transfert de la DREAL à la Ville, désormais animateur du site, du financement prévu pour trois actions du DOCOB : connaissance scientifique des communautés benthiques de substrat meuble, suivi du coralligène et connaissance scientifique des peuplements algaux des étages infra et médiolittoral du site. Ils ont ensuite

validé l'avenant n°1 de la convention d'application spécifique relative au milieu marin sur le littoral d'Agde

"afin que la commune devienne Maître d'ouvrage des actions qui devaient être assurées par l'ADENA et qui sont :

le suivi des activités de plongée sur le site des tables, l'étude de faisabilité technique pour la mise en place

de nouveaux récifs artificiels paysagers, le suivi de l'habitat coralligène, des macro-algues

et des herbiers de Posidonies". Dernière question adoptée :

le transfert à la Ville des deux agents de l'équipe mer de l'association et du matériel affecté à l'animation du site.

Lors du Conseil du 20 février dernier, une nouvelle question relative au Site des Posidonies a été adoptée **A L'UNANIMITE**.

Celle-ci concerne la réalisation d'actions scientifiques pour le site en 2013. Comme l'a expliqué Véronique Salgas,

Conseillère Municipale déléguée à la Protection des Espaces sensibles, des Energies renouvelables

et de l'Agenda 21, "ces actions ont été validées par le comité de pilotage du site du 4 décembre 2012.

Au sein de cette aire marine protégée, il est ainsi envisagé d'entreprendre trois suivis scientifiques qui auront lieu dans la continuité des suivis déjà engagés dans le site :

celui des herbiers de Posidonies, habitat prioritaire Natura 2000, celui de la pêche de loisirs (ou pêche récréative)

en mer et celui de la fréquentation du site par les usagers en mer. La réalisation de l'ensemble de ces actions

est estimée à 50 000 euros HT, pour lequel la Ville sollicite aujourd'hui le financement le plus large possible".

CONVENTION DE RACCORDEMENT DES EAUX USÉES DE LA VILLE DE VIAS sur la station d'épuration d'Agde

A L'UNANIMITE, les élus ont approuvé la nouvelle convention relative au raccordement des eaux usées de la Ville de Vias, y compris ses annexes, sur la station d'épuration d'Agde. Comme l'a expliqué l'Adjoint Richard Druille, "la Ville d'Agde a prévu l'extension de sa station d'épuration dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public de l'assainissement en application des conclusions de son schéma directeur. Ainsi sa capacité future, avec la nouvelle extension, passera de 174 000 à 226 000 équivalents habitants. Le montant prévisionnel de l'opération est de 10 663 590 euros HT, travaux pour lesquels la ville de Vias, conformément aux

termes de la convention, apportera une participation de 1 100 502,99 euros HT, avec des modalités de versements réparties en deux échéances sur 2013 et 2014. Par ailleurs, la convention fixe également des travaux d'investissement sur le système d'assainissement de Vias, afin de vérifier notamment la qualité des effluents traités sur la station d'épuration, et traite des questions relatives à la propriété, à l'entretien, au renouvellement des ouvrages, aux relevés des compteurs, à la qualité et au débit des effluents, aux tarifs de prise en charge et à la facturation. Cette convention est établie pour une durée de 10 ans".

aménagement DU TERRITOIRE

• Révision de la ZPPAUP d'Agde : prescription de l'élaboration de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, constitution de la commission locale de l'AVAP et organisation de la concertation

Sébastien Frey, 1^{er} Adjoint au Maire, a présenté cette question, en rappelant que "par délibération du 25 septembre 2008, le Conseil avait prescrit la mise en révision de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) d'Agde. La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, dite "Grenelle 2", remplace les ZPPAUP par des Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). Le décret d'application n°2011-1903 du 19 décembre impose, quant à lui, de délibérer à nouveau pour prescrire explicitement l'élaboration de l'AVAP, en remplacement de la ZPPAUP, de constituer une commission locale de l'AVAP et de fixer les modalités de concertation avec la population". Comme il l'a ensuite expliqué, "les AVAP restent proches des ZPPAUP. Elles ont en effet pour objet de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable. L'évolution des ZPPAUP en AVAP permet une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, une meilleure concertation avec la population, et une meilleure coordi-

nation avec le Plan Local d'Urbanisme. Quant à la commission locale de l'AVAP, présidée par le Maire d'Agde, elle est chargée du suivi de la conception et de la mise en œuvre des règles applicables à l'AVAP. Elle délibère à la majorité des voix, celle du Président étant prépondérante en cas de partage des voix".

A L'UNANIMITE, le Conseil a donc décidé de :

→ l'élaboration d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) en remplacement de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) mise en révision.

→ la création de la commission locale de l'AVAP (instance consultative) composée comme suit :

- M. Le Préfet ou son représentant,
- M. Le Directeur Régional des Affaires Culturelles ou son représentant,
- M. Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant.

Représentants de la commune
(5 minimum)

- M. Gilles D'ETTORE, Maire et Président

de la commission locale de l'AVAP,

- M. Sébastien FREY, 1^{er} Adjoint au Maire,
- Mme Yvonne KELLER, Adjointe au Maire, déléguée à la Solidarité et à la Culture,
- Mme Christine ANTOINE, Conseillère Municipale, déléguée au Patrimoine,
- Mme Géraldine KERVELLA, Conseillère Municipale, déléguée aux Métiers d'Art, au Commerce et aux Relations avec les administrés du centre ville,
- M. Thierry NADAL, Conseiller Municipal.

Personnes qualifiées
(4 maximum)

- M. le Président de la Chambre d'Agriculture du Languedoc-Roussillon ou son représentant,
- M. le Président de la CAPEB Hérault ou son représentant,
- M. le Président de l'ADENA ou son représentant,
- Mme la Présidente des Amis des Musées d'Agde ou son représentant.
- L'Architecte des Bâtiments de France est désigné comme membre associé avec voix consultative.

→ l'organisation de la concertation autour du projet d'AVAP.

• Aménagement de la route de Rochelongue : échanges de parcelles

Les élus ont approuvé trois échanges de parcelles dans le cadre de l'aménagement de la deuxième partie de la route de Rochelongue et son élargissement à 22 mètres.

→ Le premier, **A L'UNANIMITE**, concerne le déclassement, avec échange, entre une partie de la parcelle LR 14 en nature de "Terre", située au lieu-dit "Cairets et Plos" et propriété d'une indivision, et 25 m² issus du Domaine Public

→ Le second concerne un échange Ville-CAHM. **A L'UNANIMITE DES VOTANTS**, le Conseil a ainsi approuvé

l'échange de la parcelle LT 0092 appartenant à la Commune (sur laquelle la CAHM souhaite réaliser des hangars pour ses services Techniques) contre l'emprise de 96 m² à extraire de la parcelle LT 0090 appartenant à la CAHM. Les deux biens n'étant pas d'une surface égale, une soulte de 82 500 euros est due par la CAHM à la Ville, cette dernière participant, de son côté, aux travaux de reconstruction de la clôture en bordure de route à hauteur d'un montant plafonné à 9 000 euros.

→ Le dernier concerne l'échange d'une partie des parcelles LR 0013 et LR 0020, la Ville acquérant 419 m² de la parcelle cadastrée section LR numéro 0013 contre la cession d'environ 1 366 m² de la parcelle cadastrée

section LR numéro 0020 qu'elle avait acquise récemment, moyennant le paiement à son profit, du fait de la différence de contenance, d'une soulte sur la base d'un prix de 6 euros/m².

• Alignement du chemin du Camping : échange de parcelles

Afin de permettre l'opération visant à élargir le chemin du Camping, le Conseil a approuvé, **A L'UNANIMITE DES VOTANTS (1 ABSTENTION)**, l'échange, sans soulte, des parcelles communales MS 0439 et 0440, d'une surface respective de 141 m² et 34 m², contre les parcelles MS

0391 et 0392 d'une surface respective de 16 m² et 130 m². L'échange envisagé, en décalant au nord la propriété privée, permettra de diminuer le nombre de croisements dans le périmètre, ce qui simplifiera et sécurisera la circulation routière.

• Alignement du chemin de Baluffe : acquisition amiable d'une parcelle

A L'UNANIMITE DES VOTANTS (1 ABSTENTION), la Ville a acquis, dans le cadre de l'alignement du chemin de Baluffe, la parcelle cadastrée section MC numéro 0496 d'une surface de 91 m², moyennant la construction

d'une fondation sur 37 mètres linéaires en façade du chemin de Baluffe et le report des droits à bâtir sur la parcelle cadastrée section MC n°0495.

VIE associative //

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

A L'UNANIMITE

(Agnès Lambiès, Jean-Luc Chaillou, Yves Mangin, Marie-Hélène Mattia, Anne-Marie Garrigues, Pascal Troisi et Adrien Terrible ne prenant pas part au vote et ayant quitté la salle), le Conseil en date du 20 février dernier a voté l'attribution de subventions ordinaires et exceptionnelles à 113 associations agathoises, pour un montant total de 916 321 euros.

Concernant les subventions ordinaires annuelles, il s'agit, pour certaines associations qui en avaient fait la demande et qui avaient déjà reçu un premier versement au mois de décembre dernier, du solde de leur subvention pour l'année 2013.

A ce sujet, il convient de noter que lors du Conseil en date du 19 décembre 2012, 5 associations avaient reçu un acompte sur leur subvention ordinaire pour 2013 : le Racing Club Olympique Agathois (80 000 euros), Agde Basket (27 500 euros), Agde Volley-Ball (35 000 euros), Rugby Olympique Agathois (120 000 euros) et le Comité des Œuvres Sociales d'Agde (80 000 euros), soit un total de 342 500 euros.

Subventions exceptionnelles : 65 110 euros

- 500 euros à l'Elan Pétanqueur Agathois pour l'aide au transport dans le cadre du Championnat de France à Castelnau-le-Lez,
- 1 000 euros aux Gazelles Agathoises pour le Rallye des Gazelles 2013,
- 11 500 euros à Agde Musica pour la saison 2013 : festival des Musicales, Bel Canto, Chœurs et à l'ensemble Vocal Mélopoia pour le Concert Baroque 2013,
- 20 000 euros au Master Kick pour l'organisation du 10^{ème} Trophée de l'Ephèbe,
- 20 610 euros à Agde Musica - Orchestre Terrisse pour l'organisation de 6 concerts durant la saison 2013.

Subventions ordinaires : 851 211 euros

- Sports (50 associations) : 442 250 euros
- Jeunesse (4 associations) : 78 150 euros
- Culture (26 associations) : 45 650 euros
- Education (5 associations) : 4 900 euros
- Environnement (4 associations) : 14 500 euros
- Festivités (7 associations, dont les Comités des Fêtes) : 153 200 euros
- Tourisme (2 associations) : 2 900 euros
- Patriotiques (7 associations) : 4 700 euros
- Sécurité (4 associations) : 4 300 euros
- Autres (2 associations) : le COS pour 97 161 euros et le Chat Agathois pour 3 500 euros.

Patrimoine // Demande d'inscription au titre de l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques de l'ensemble conventuel de Notre-Dame du Grau

Comme l'a expliqué Christine Antoine, Conseillère Municipale déléguée à l'Action en faveur du patrimoine, "la Ville d'Agde, dans une démarche de valorisation de son patrimoine, souhaite engager une réflexion générale sur la requalification et la restauration du site de Notre-Dame du Grau. L'ensemble bâti se compose de la chapelle de L'Agenouillade, de l'église conventuelle de Notre-Dame du Grau, des vestiges du

Couvent des Capucins, de la fontaine d'Aigues Vives, des réseaux hydrauliques souterrains, du chemin de procession et des Capelettes, dont deux sont toujours visibles de nos jours, de la maison des pèlerins et des carrières de Notre-Dame, la maire de Notre-Dame étant propriété du Conservatoire du Littoral. A ce jour, un projet de restauration sur l'église Notre-Dame est à l'étude. Il vise à rendre l'édifice aux fidèles et

au public dans des conditions optimales. Nous souhaitons également faire inscrire Notre-Dame du Grau aux Monuments Historiques, afin de transmettre le site dans son intégralité aux générations futures, et de bénéficier du soutien scientifique, technique et historique de la DRAC et des services des Monuments Historiques pour sa prochaine restauration".

Une question adoptée **A L'UNANIMITE**.

en BREF...

Adoption A L'UNANIMITE

de 2 demandes
de subventions
le plus large possible

→ pour l'acquisition d'instruments de musique pour l'Ecole de Musique, en vue d'initier les enfants des écoles élémentaires aux instruments à corde. Coût de l'opération : 8 361 euros HT.

→ pour l'acquisition d'un lot de mobilier Cuvy comprenant huit pièces d'exception (cf notre article en page Patrimoine) pour un coût de 19 000 euros, auquel s'ajoutent 25 % de frais et taxes.

Remplacement d'un membre titulaire au Comité de Direction de l'Office de Tourisme

Suite à la démission de Monsieur Eric Liausson, de l'ADEC, Association pour le Développement Economique du Cap d'Agde, le Conseil a désigné, au terme d'un vote à bulletin secret, son remplaçant en qualité de membre titulaire au Comité de Direction de l'Office. Il s'agit de Monsieur Hugues Brisson, président de l'ADEC. Une question adoptée **A L'UNANIMITE DES VOTANTS (1 ABSTENTION)**.

Création d'une aire de jeu sur le parking Gévaudan

Comme l'a expliqué André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports, il s'agit de mettre à la disposition des jeunes du quartier qui ne pratiquent pas tous un sport au sein d'une association sportive locale et qui se regroupent pour jouer en général au football sur des sites non appropriés, une aire de jeu sécurisée, répondant à leur besoin en aménageant une partie du parking Gévaudan. Le coût estimé des travaux est de 100 000 euros TTC, opération pour laquelle le Conseil souhaite solliciter l'aide la plus large possible. **A L'UNANIMITE.**

Ce qu'il faut retenir du Conseil du 19 novembre 2012

ont été votées à L'UNANIMITE

DEUX DEMANDES DE FINANCEMENT

La première concernait l'aménagement de la route de Rochelongue, la seconde portait sur l'acquisition d'un poste de secours qui a été installé pour la saison 2013 sur la plage du Grau d'Agde.

DIX DEMANDES DE SUBVENTIONS

portant sur :

- L'étude d'un plan d'amélioration des pratiques d'arrosage et phytosanitaire du Golf du Cap d'Agde
- Le projet d'aire de lavage des machines à vendanger : demande d'une subvention d'équipement à la CAHM
- La restauration d'un chaudron en cuivre martelé inv.841 et d'une patène inv.835 faisant partie des collections du Musée de l'Ephèbe
- Les actions entreprises dans le cadre du dispositif "Collège et Patrimoine"
- Le fonctionnement des ateliers pédagogiques des Musées d'Agde
- L'entretien de l'orgue de l'église Saint-Sever
- L'exposition temporaire "Embonne... fortune entre mer et volcan", parcours multimédia
- La restauration du mobilier en métal de la Jeanne-Elisabeth
- La restauration du tableau du Musée Agathois "Suzanne et les vieillards"

DE NOUVELLES DÉNOMINATIONS

DE VOIES ET RONDS POINTS

Afin de faciliter le repérage d'itinéraires et de lieux dans la commune d'Agde.

- Rond-point de la Grangette : situé Boulevard René Cassin, entre le rond-point des Lauriers et le rond-point du Mont Saint-Loup.
- Impasse des Oyats : impasse du nouveau lotissement situé chemin du Petit Quist au Grau d'Agde (des parcelles MK n°11-13 aux parcelles ML n°321-597 et 562)
- Rue de Salina : située sur la ZAC du Capiscot, entre la rue de Lipari et la rue de Stromboli (des parcelles KT n°159-160 à KT n°151-167)
- Rue d'Alicudi : située sur la ZAC du Capiscot, au bout de la rue de Lipari et de l'impasse de Panaréa, jusqu'à l'esplanade des îles Eoliennes (des parcelles KT n°142 à KT n°200)
- Rond-point de la Cité de l'Eau : situé à l'entrée du Centre Aquatique de l'Archipel
- Impasse Jean Rat : impasse qui fait le tour du Centre Aquatique de l'Archipel depuis le rond-point susvisé jusqu'à l'entrée des vestiaires du Stade Michel Millet (des parcelles LT n°85-66 et 30 à LT n°86)
- Rue Marius Thiers : située entre la rue de Saint-Bauzely et l'allée de Rauba Faises, à Agde (des parcelles IM n°35-36 à IL n°6-7)
- Chemin Pontmartin : chemin qui longe le Canal du Midi, de la rue de Saint Bauzely jusqu'à l'écluse, étang du Bagnas (des parcelles IE n°75-103 à IE n°73).

LES CONVENTIONS D'OBJECTIFS 2012-2015

conclues entre la Ville et les associations percevant une subvention municipale dépassant 23 000 euros. Cette convention définit l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée et favorise l'établissement de relations contractuelles partenariales équilibrées entre les associations et la collectivité.

Elles concernent :

- Le Racing Club Olympique Agathois
- Le Rugby Olympique Agathois
- Agde-Marseillan volley-ball
- Agde Basket
- Agde Hand-ball
- Le Tennis-Club du Cap d'Agde
- Once Upon a Time Tennis
- La Maison des Jeunes et de la Culture d'Agde
- Agde Musica Eolia
- Le Comité des Fêtes d'Agde
- Le Comité des Fêtes du Grau d'Agde
- Le Comité des Œuvres Sociales d'Agde

LA CONVENTION LIANT LA VILLE D'AGDE ET LE GRETA OUEST HÉRAULT

sur des objectifs d'organisation de sessions de formations qualifiantes ou de remise à niveau dans le cadre d'Ateliers Pédagogiques Personnalisés (APP). Dans le cadre de cette convention, la Ville d'Agde versera une subvention de fonctionnement de 10 000 euros en 2012 et mettra à sa disposition des salles au sein de la Maison des Savoirs pour une occupation prévisionnelle de 120 jours par an. Cette convention, conclue pour l'année 2012, pourra être renouvelable deux fois tacitement sous réserve du vote de la subvention par le Conseil Municipal.

UNE DEMANDE DE MAINTIEN DES POSTES EXISTANTS

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, suite à l'examen de la carte scolaire 2013, mais aussi d'accorder, à titre exceptionnel, une décharge complète à la direction de l'école élémentaire Anatole France, établissement qui recense près de 270 élèves. En effet, les prévisions d'effectifs, effectuées à partir de la méthode des taux apparents de passages et transmis à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, laissent présager que le nombre d'inscrits dans l'enseignement primaire pour la rentrée 2013/2014 sera de 2 013 élèves (hors CLIS) contre 1 992 à la rentrée 2012. Ainsi, en section maternelle, 718 élèves devraient être accueillis et 1 295 en section élémentaire.

À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (AVEC 2 ABSTENTIONS),

L'attribution de subventions exceptionnelles à 10 associations

pour l'organisation d'actions et d'événements sur la commune. Le total versé s'élève à 30 950 euros, ainsi répartis :

- **10 000 euros au GRETA 34 Ouest** pour le soutien aux ateliers pédagogiques personnalisés,
- **5 850 euros à l'Association de la rue de l'Amour ... aux Halles** pour l'organisation de la fête de la Saint Amour 2012,
- **3 000 euros au Club des arts martiaux et sports de combat** pour l'organisation de la soirée Full Night 2012 **et à l'Athlétic-Club des Pays d'Agde** pour l'organisation de trois manifestations en 2012,
- **2 000 euros au CAPES** pour la participation à l'achat d'un compresseur **et au Boxing Olympique Agathois** pour l'organisation de galas de boxe,
- **1 700 euros aux modélistes agathois** pour l'organisation d'une compétition nationale,
- **1 500 euros à Génération Music** pour leur projet, en partenariat avec la Maison des Savoirs du 25 au 29 septembre 2012, autour du thème : "Gitans, Histoire, Identité, Culture",
- **1 000 euros au Syndicat des marchés de France** pour la distribution de sacs cabas,
- **900 euros à l'Association diocésaine 34 - Communauté d'Agde** pour la participation de la Ville à la réparation de la cloche et du carillon de l'église du Grau d'Agde suite aux dégâts causés par la foudre.

Compte Administratif 2012

Un lourd héritage

Lors du conseil municipal du 21 Mai 2012 fut présenté le dernier compte administratif de la mandature de la majorité municipale, donnant ainsi l'occasion aux agathois de faire le bilan de la politique budgétaire des douze années de mandat de notre maire-candidat sortant.

Autant le dire d'emblée, cette politique va laisser à notre ville un lourd passif ayant de graves conséquences pour l'avenir. Cette situation est due notamment à une incohérence notoire dans les choix budgétaires de la majorité actuelle qui se traduit, chiffres à l'appui, en 3 points :

- Une hausse continue des impôts locaux
- Une dérive constante des frais de fonctionnement
- Une dette record avec recours massif à l'emprunt.

Commençons par la hausse continue des impôts locaux.

En 12 ans de mandats, les taux des impôts locaux ont progressé de façon considérable.

Ainsi, concernant la taxe d'habitation, le taux d'imposition de la commune était de 14,31 % en 2001, il est de 18,99 % aujourd'hui. A cela nous pouvons rajouter la suppression de l'abattement général soit au final une hausse effective entre 2001 et 2012 de plus de 48 %.

Pour la taxe foncière, le taux d'imposition de la commune était de 16,71 % en 2001, il est de 25,46 % aujourd'hui soit + 52 % d'augmentation en 12 ans. La pression fiscale locale sur nos concitoyens n'a jamais été aussi forte.

Autre point noir que nous pouvons relever, une dérive constante des frais de fonctionnement passant de 48 millions d'euros en 2001 à 61 millions d'euros soit plus 25 % en 12 ans avec une augmentation inquiétante des charges de personnel de plus de 42 %. Alors qu'en France, l'Etat et toutes les collectivités territoriales sont dans la maîtrise de ces charges, notre maire-candidat sortant fait le contraire. Depuis plusieurs années, la majorité laisse filer les charges courantes de la commune. Leur progression est constante et soutenue, alors que les compétences transmises à l'agglomération auraient dû les faire stagner depuis 2004. La conséquence directe de cela est qu'aujourd'hui notre commune est endettée, sans aucune marge de manœuvre.

Car c'est aussi, malheureusement, ce qui va tristement marquer ces 12 ans de mandature : l'endettement record de notre ville avec une dette qui culminera pour cette année 2013 à près de 69 millions d'euros et, fait rarissime, à la fin de cette année, cet encours de la dette dépassera même les recettes de fonctionnement. C'est vrai que cette année 2013 n'intéresse pas beaucoup notre maire-candidat sortant, puisque il est déjà entré sans complexe dans la campagne électorale, aux frais des Agathois, en lançant des projets ou des idées de projets, sans chiffrages sérieux ni même sans la moindre concertation avec les habitants. Il est devenu le spécialiste des travaux lancés à la va vite sans maîtrise budgétaire sérieuse tels que le golf, le moulin des évêques, le centre aquatique, le centre port et aujourd'hui le front de mer du Grau d'Agde. Tous ces travaux ont été sous évalué au départ avec une augmentation de l'enveloppe au final compensée, avec pour seul recours, l'emprunt et donc l'alourdissement de notre dette.

Au final, cette politique employée par le maire-candidat sortant est désastreuse pour l'avenir de notre ville. Elle laisse un héritage lourd de conséquences pour les générations qui vont suivre. Un chef d'entreprise agissant de la sorte aurait déjà vu, depuis longtemps, sa société disparaître. Malheureusement pour les Agathois, ce n'est pas le cas, leur argent est dilapidé sans vergogne et ils n'ont, comme solution, que de subir cette politique budgétaire désastreuse et cette situation d'échec. Du moins jusqu'en 2014.

Le Groupe d'élus d'Agde à Venir

Une gestion dynamique

Depuis quelques temps, des tracts outranciers et parfaitement mensongers sont distribués sur Agde. Leurs auteurs, tous candidats à l'investiture socialiste, s'en prennent à la gestion municipale en des termes souvent diffamatoires et toujours insultants. N'attendant pas d'une opposition en panne de projet et de vision autre chose que ces pratiques qui la disqualifient, il reste néanmoins utile de rappeler quelques résultats chiffrés difficilement contestables. Outre la dette, qui n'a cessé de baisser sur Agde, depuis 12 ans, avec un taux d'endettement passé de 120 % à 87 %, c'est l'ensemble de la gestion municipale qui a été piloté avec rigueur afin de permettre, dans un contexte de stabilité fiscale, de dégager l'autofinancement nécessaire à la réalisation des grands projets portés par la Ville. Concernant les investissements importants qui ont été réalisés ces dernières années, il est important de souligner qu'au-delà de l'embellissement de notre territoire et de l'amélioration de la qualité de vie sur Agde, ils contribuent à renforcer l'attractivité touristique de notre destination et donc le dynamisme de cette activité vitale pour notre économie. Sans parler des nombreuses entreprises locales que les différents chantiers ont mobilisé en alimentant leur carnet de commandes. Pour l'aménagement de la promenade du Grau, c'est une masse salariale correspondant à 500 salaires mensuels qui a été mobilisée. Aussi, contrairement à ce qu'affirme l'opposition, en mettant en avant les chiffres de chômage sans tenir compte de la saisonnalité, **notre territoire est celui qui, dans notre département, a créé depuis 10 ans le plus d'emplois.** Mais pour en revenir à la gestion proprement dite de notre collectivité, deux réalités comptables propres à notre gestion sont à souligner :

1 - Depuis 12 ans, les charges de personnel ont baissé

Quand l'on compare deux exercices budgétaires, il faut le faire en tenant compte de l'inflation qui, d'une année sur l'autre, fait évoluer la valeur de la monnaie. Ainsi, l'indexation des salaires sur l'inflation entraîne une progression en numéraire de ces derniers mais pas en valeur. A Agde, les charges de personnel étaient de 25 millions en 2001 ; elles sont de 29 millions en 2012, ce qui représente une progression de 14 %, très largement inférieure à l'inflation qui, sur la période, a été de 25 %. Ce qui signifie, en tenant compte en sus de l'évolution des carrières et de la progression en grade des agents, que le nombre d'employés municipaux a été réduit. Je rappelle que, sous la municipalité socialiste entre 1989 et 2001, le personnel municipal est passé de 400 à 1 100 agents. Un chiffre éloquent que nous sommes parvenus à faire baisser alors que les départs en retraite sont rares pour des agents recrutés dans les années 90.

2 - Une fiscalité parmi les mieux maîtrisées du Département

Depuis quelques temps, l'opposition stigmatise une soit-disant "hausse continue des impôts locaux", omettant d'évoquer la part départementale de ces mêmes impôts et les résultats obtenus par la Gauche en matière fiscale, lorsqu'elle gère dans notre Département une ville de plus de 1000 habitants.

Rappelons d'abord la réalité des chiffres. A Agde, depuis 2001, la part communale de la taxe d'habitation a baissé de 5 % et celle de la taxe foncière bâti augmenté de 9,5 %. Durant la même période, Frontignan a augmenté ses taxes respectivement de 35,6 % et de 35,7 %, Montpellier de 54,5 % et de 41 %, enfin Lattes de 81,2 % et de 65,6 %. Cela est assez éclairant sur la manière dont gère la Gauche quand elle exerce des responsabilités financières dans une collectivité.

Toutefois, les administrés que vous êtes, lorsqu'ils reçoivent leur feuille d'imposition, constatent une augmentation visible. L'explication en est simple : entre 2001 et 2012, la part départementale de la taxe perçue par le Conseil Général sur le foncier bâti a augmenté de 85 %. Là encore, nous avons la démonstration que le socialisme, au niveau local comme au niveau national, c'est le matraquage fiscal assuré.

La conclusion de tout cela est que l'on peut comparer, chiffres à l'appui, ce qui distingue notre gestion de celle que nos opposants conduisent quand ils sont en responsabilité.

Agde, est aujourd'hui une ville qui se développe dans le respect de son environnement et de son identité mais aussi grâce à des finances assainies qui lui permettent de préparer l'avenir dans l'équilibre et en s'appuyant sur des bases solides.

La majorité municipale

en **Bref**

ce qu'il faut retenir de l'actualité



→ ILS SE SONT UNIS ILY A 50 ANS (NOCES D'OR)

Norbert et Monique Darmon, Maurice et Incarnacion Bertrand, Jackie et Monique Ambroise, Louis et Arlette Sganga, Jean et Danielle Rodriguez, Jacques et Jeannine Behmer, Daniel et Arlette Jou, Roland et Marie-Rose Haefele, Jacques et Danielle Mathieu, Nestor et Anne-Marie Barout, Yves et Madeleine Villequey, Jean-Jacques et Irène Chevron, René et Danielle Bouzard, Lucien et Chantal Fournier.

→ ILS SE SONT UNIS ILY A 55 ANS (NOCES D'ORCHIDÉE)

Guy et Jeannette Mage, Michel et Naty Chalansonnet, André et Marguerite Vannufel, Pierre et Francette Connan, Charles et Gisèle Garito, Félix et Joséphine Moréno.

→ ILS SE SONT UNIS ILY A 60 ANS (NOCES DE DIAMANT)

Marcel et Mireille Lelièvre, Yves et Marguerite Rossamai, Jacques et Micheline Wauthier, Alexandre et Josette Gavinau, Yvan et Reine Fabre, Claude et Jeannine Dupin, Lucien et Fiore Sembach.

→ ILS SE SONT UNIS ILY A 65 ANS (NOCES DE PALISSANDRE)

Léonard et Grazia Letizia, André et Monique Gautherin.

noces d'or

29 couples agathois ont célébré la longévité de leur amour

Si 50 ans de mariage semblent de nos jours être exceptionnels, les Agathois, en la matière, battent des records ! Nombre d'entre eux ont depuis longtemps dépassé cette durée, comme ont pu le constater le Maire Gilles D'Ettore et ses Adjointes, Yvonne Keller, en charge de la Solidarité Communale et Vice-Présidente du CCAS, et Agnès Lambiès, déléguée à l'Age d'Or, lors de la traditionnelle cérémonie des Noces d'Or. Organisée par le Pôle Age d'Or du Centre Communal d'Action Sociale, celle-ci s'est tenue **le 14 février dernier au Moulin des Evêques** en présence des élus du Conseil Municipal, des membres du Conseil d'Administration du CCAS et des familles des 29 couples agathois mis à l'honneur. Le Maire a ouvert cette après-midi dansante en remettant à chaque couple une médaille accompagnée d'un olivier, plante symbole de la longévité. Comme il l'a souligné, *"la famille fait partie de ces repères essentiels de notre société auxquels nous sommes tous très attachés. Pouvoir rendre hommage à ceux qui ont traversé ensemble la vie et les épreuves est un honneur et une fierté pour moi. C'est un moment solennel et naturellement, moment auquel je tenais à participer à vos côtés"*. Tour à tour, chaque couple est venu raconter les circonstances de sa rencontre et le début de cet amour, voire des anecdotes amusantes. L'après-midi s'est poursuivie en musique avec un bal animé par Rétro Passion tandis que les participants partageaient un goûter et quelques bulles, en guise de célébration.



Cette crèche n'a pas été la seule à bénéficier d'investissements. En effet, un nouveau sol souple, de type gazon synthétique, a été installé à la crèche Lucie Mathieu alors que les enfants bénéficient désormais d'un système d'insonorisation dans leur cantine. Ces deux investissements, à eux seuls, représentent 12 697 euros, dont 5 074 euros proviennent d'une subvention de la CAF.

Petite Enfance

Des travaux réalisés à la crèche Françoise Dolto

renovées et une caméra de vidéo-surveillance implantée. De quoi offrir aux enfants un espace d'accueil et de jeux tranquille et sécurisé. Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné de plusieurs élus au premier rang desquels Yvonne Keller, Adjointe en charge de la Solidarité Communale, et de plusieurs membres du Conseil d'Administration du CCAS, s'est rendu sur les lieux **mercredi 13 février dernier** - à l'heure de la sieste des tout-petits afin de ne pas les perturber - pour constater de visu les améliorations apportées. Ces équipements représentent un montant total de 28 274,33 euros dont 4 050 euros de subvention alloués par la CAF.

Afin de sécuriser la crèche Françoise Dolto, située dans le square Jean Félix, lieu de passage très fréquenté, qui est victime d'incivilités, un programme d'investissement a été engagé par la Ville en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales. Ainsi, les clôtures de la structure ont été

CITOYENNETÉ

Remise de leur 1^{ère} carte d'électeur aux nouveaux inscrits

Ils sont 240 nouveaux électeurs cette année à s'être inscrits pour la première fois sur les listes électorales. **Le 22 mars dernier**, a eu lieu la session agathoise de la Cérémonie Nationale de remise de la première carte d'électeur. Pour l'occasion, nombre d'élus étaient présents au premier rang desquels le Maire Gilles D'Ettore et Lucienne Labatut, Conseillère Municipale en charge de la Réglementation et de la Citoyenneté. Les nouveaux inscrits ont ainsi reçu, des mains des élus, à la fois leur carte mais aussi un livret, le "livret du citoyen, qui résume les principes fondamentaux de notre République et qui vous rappelle qu'il est indispensable pour le fonctionnement de celle-ci, que vous participiez aux différents scrutins qui vont en déterminer l'avenir", ainsi que l'a rappelé le premier magistrat de la ville.





archéologie

Nouvelle campagne de fouilles sur le site de la Motte

Quand on pense fouilles archéologiques, on pense avant tout à des archéologues fouillant la terre. Celles du Site de la Motte, que dirige Jean Gasco, directeur de recherches au CNRS, et conduites avec des bénévoles et le groupe "IBIS Archéologie Sous-Marine et Subaquatique" sont autrement plus difficiles. En effet, le site, qui date de 2 800 ans avant J.-C., se trouve dans le lit de l'Hérault à près de 8 mètres de profondeur, en amont du château Laurens. Il s'agit donc de fouilles sous-marines. Découvert en 2002, il a déjà connu plusieurs campagnes de fouilles, en 2004 puis 2011.

Cette dernière avait confirmé l'étendue du site, soit près de 8 500 m², organisés autour d'environ 300 pieux en bois alignés qui préfiguraient un port ou un gué. Pour autant, le site pose aujourd'hui plus de questions qu'il n'apporte de réponses. Car seuls 300 m² ont été, pour l'heure, répertoriés. C'est pourquoi une troisième campagne de fouilles a été organisée en ce début 2013. Le Maire Gilles D'Ettore, accompagné de Sébastien Frey, son premier Adjoint, s'est rendu sur place **mercredi 13 mars** pour rencontrer Jean Gasco, et faire le point avec lui sur un site qui est, décidément, loin d'avoir révélé tous ses secrets...

Environnement et Emploi

Un chantier d'insertion pour installer de nouvelles ganivelles plage Richelieu

Au cours du dernier hiver, le littoral agathois a particulièrement souffert des tempêtes. C'est pourquoi, à compter du mois de mars, les services municipaux ont été à pied d'œuvre afin que les plages soient impeccables pour l'ouverture des vacances de Pâques. Les douches, les blocs sanitaires, les poubelles, le mobilier urbain... ont ainsi été nettoyés et minutieusement vérifiés. Mais le principal chantier a été celui visant à remplacer 1 800 mètres de ganivelles, ces clôtures en châtaigniers qui permettent de fixer le cordon dunaire en retenant le sable et la végétation. Ce sont douze bénéficiaires d'un chantier d'insertion supervisé par l'association

Passe Muraille et le PLIE de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, qui ont ainsi travaillé d'arrache-pied durant plus d'un mois et demi sur la plage Richelieu.

Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, venu voir le travail réalisé **jeudi 4 avril dernier** en compagnie de Marie-Hélène Mattia, Conseillère Municipale en charge de l'Insertion Professionnelle, a rappelé combien "ces chantiers étaient intéressants pour retrouver le goût de l'effort et des horaires de travail réguliers. Pour le Fort Brescou, l'un des emblèmes de notre patrimoine (sur lequel porte le



nouveau chantier), son entretien se fera dans la mesure de nos moyens !".



PATRIMOINE

La ferveur des Agathois toujours aussi présente pour le Saint-Christ

Chaque année, la procession du Saint-Christ de l'église Saint-Sever fait l'objet de toutes les attentions à l'occasion de la Semaine Sainte. **Jeudi 28 mars dernier**, la tradition a été une fois encore respectée. Les autorités religieuses ont procédé à la descente de la statue en bois de son retable afin de célébrer, selon les règles de la chrétienté, la résurrection de Jésus-Christ. Mais ce n'est qu'à la nuit tombée, après l'office du Père Yannick Casajus, que la célèbre statue a été portée dans les rues et ruelles de la cité. Une procession à laquelle ont participé de nombreux Agathois, dont le Maire Gilles D'Ettore, de nombreux élus du Conseil Municipal, les Belles Agathoises, les confréries ainsi que de nombreux pêcheurs, joueurs et viticulteurs. Le cortège a fait plusieurs haltes en différents points stratégiques du centre historique, comme la Maison du Cœur de Ville, l'église Saint-André ou encore la cathédrale Saint-Etienne afin de conter l'histoire du Saint-Christ. S'en est suivie, le lendemain, en présence des élèves de l'école Notre-Dame, la remise sur son retable de la statue, clôturée par le chant du "credo".



HOMMAGE

Henri Picheire nous a quittés

Henri Picheire est né le 16 août 1925 à Agde, ville dont sa mère, née Audouard, était originaire puisque descendante d'une famille de navigateurs qui s'y étaient installés au XVII^{ème} siècle.

Il s'était établi comme médecin à Agde en 1956, en s'associant avec son père dont le cabinet se trouvait rue de la République.

Un temps responsable de l'Hôpital d'Agde, il fut, avec plusieurs de ses confrères, le créateur du Centre Médical du Parc à la fin des années 70 et prit définitivement sa retraite en 1989.

Passionné de sport, il fut sélectionné, en qualité de talonneur, au sein de l'Equipe de France de rugby des médecins, qui disputaient des rencontres internationales chaque année en parallèle du Tournoi des Cinq Nations.

Par ailleurs, il aimait tout particulièrement le tennis, qu'il commença à pratiquer sur les terrains en terre battue du Radar, avant de participer à la création du Tennis Club de Marseillan puis de rejoindre Pierre Barthès lorsque celui-ci créa le Club que l'on sait.

Mais Henri Picheire était avant tout, comme son père, qui fut longtemps l'Archiviste de la ville et l'auteur d'un livre de référence sur son histoire, un amoureux d'Agde. C'est ainsi qu'il s'était tout particulièrement investi dans le fonctionnement du Syndicat d'Initiative, devenant Vice-Président de cette association aux côtés du Dr André Nespoulous, qui était, avec André Bordères, l'un de ses meilleurs amis.

Il était par ailleurs Vice-Président de l'Escolo Daï Sarret et avait créé, en 1964, le Lion's Club d'Agde dont il fut le premier Président.

Il était enfin un amoureux des beaux livres et n'a cessé, toute sa vie, d'enrichir sa collection. Henri Picheire est décédé le **16 décembre 2012**, à l'âge de 87 ans. Il était le père de 4 enfants et le grand-père de 7 petits-enfants.

Election de beauté

L'Agathoise Chloé Berchovitch sacrée reine de l'année

Samedi 13 avril, au terme de la soirée pour l'élection de la "Miss 2013", organisée par le Comité des Fêtes Agathois et son Président Philippe Erill, c'est finalement Chloé Berchovitch qui a remporté le titre ! Le public était venu nombreux en salle des Fêtes, pour soutenir et encourager les 10 candidates qui, entre paillettes et volupté de la revue Diam's et défilés de mannequins de charme, se sont présentées puis ont défilé d'abord en tenue de jour, ensuite en maillot de bain et pour finir en

robe de soirée. L'occasion pour les membres du jury, dont faisait partie l'Adjoint au Maire André Tobena, de se faire une idée avant de rendre leur verdict. C'est sous les applaudis-

sements des spectateurs que Chloé a reçu son écharpe des mains du Maire Gilles D'Ettore. Ses dauphines sont Océane Cancel et Alexandra Delporte.



A l'initiative de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, dans le cadre des actions de prévention du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de Délinquance de l'Agglomération, près de 500 élèves de Seconde du lycée Auguste

EDUCATION

Journées de sensibilisation à la sécurité routière au lycée Loubatières

Loubatières ont été sensibilisés, **les 15 et 16 avril derniers**, aux risques routiers. Le but : les convaincre d'adopter un comportement citoyen et les amener à s'intéresser à leur propre sécurité comme à celle des autres. 16 ateliers ludiques leur ont ainsi permis d'appréhender les gestes qui sauvent, les droits et devoirs des conducteurs, mais aussi de faire des tests visuels ou de comprendre les risques liés à l'alcool ou aux drogues. Les jeunes ont aussi eu droit à quelques sensations fortes, en testant la voiture tonneau, ou encore les simulateurs de voitures et de chocs frontaux à 30 km. Durant ces deux jours, les différents services de sécurité - polices, gendarmerie - mais aussi les entités œuvrant dans ce domaine - compagnies d'assurances, opticiens, associations - se sont donc mobilisés, comme l'ont constaté, lors de leur tournée des stands le mardi, le Sous-Préfet de Béziers, Nicolas de Maistre, le Maire d'Agde et Président de la CAHM Gilles D'Ettore, la Commissaire d'Agde Caroline Belda et le Proviseur du Lycée Michel Boya. L'occasion également de tester certains ateliers pour les élus et personnalités présentes qui, unanimes, ont noté la réussite de ce village de la Sécurité Routière, lequel "se renouvelle en proposant des stands de plus en plus attractifs, permettant de mieux faire passer les messages auprès des jeunes".

Jeunesse

Des sacs à goûter pour les écoliers agathois

Dans le cadre du programme VIF, Vivons en Forme, l'Espace Jeune Agathois, en accord avec la politique de cohésion sociale, a lancé une opération de distribution de "sacs à goûter" à tous les CP des écoles élémentaires agathois. Il s'agit du prolongement d'une action

menée l'année dernière et intitulée "la boîte à goûter". Ce sac, les enfants pourront le transporter à l'école et, avec l'aide des parents, mettre à l'intérieur un goûter équilibré, c'est-à-dire composé d'aliments appartenant à la famille des céréales, des produits laitiers et des

fruits, plus une bouteille d'eau. Distribué avec des brochures à destination des parents, il permet de les informer sur la bonne préparation d'un goûter essentiel aux besoins de leur enfant.

L'opération, qui a débuté mardi 9 avril à Frédéric Bazille et à Victor Hugo, s'est poursuivie le 11 avril à Jules Verne. **Le 18 avril**, ce sont tous les élèves de la Calendreta qui ont reçu le fameux sac, ainsi que les CP d'Albert Camus. Enfin en mai, les élèves d'Anatole France, de Jules Ferry, du Groupe Scolaire du Littoral et enfin de Notre-Dame ont récupéré le leur. Ainsi, le 23 mai, tous les écoliers agathois en classe de CP disposaient de leur "sac à goûter". De quoi rendre ce rendez-vous de l'après-midi encore plus jovial et bénéfique pour leur santé !



Aménagement

Au Môle, petits travaux mais grande amélioration

Comme l'a expliqué le Maire Gilles D'Ettore aux commerçants présents lors de cette visite de fin de chantier, qui a eu lieu **le 23 avril** et à laquelle participaient Richard Druille, Adjoint à la Vie Quotidienne et les représentants des services Techniques de la Ville, "ce sont des travaux légers qui pouvaient être pris en charge par le

service Voirie de la Ville, ce qui est une bonne chose. Ainsi, avec la suppression de la haie et d'un muret, comme avec la reprise des sols, nous avons pu créer une véritable liaison, qui s'inscrit dans la continuité de la rue de la Flânerie en un panorama vers la mer". De l'avis des commerçants présents, ces "petits

travaux représentent une grande amélioration. Le Maire a tenu à leur préciser qu'en ce qui concerne la reprise de la place se situant au débouché de la rue de la Flânerie, au pied de l'Hôtel, il s'agissait de travaux plus conséquents, pour lesquels une réflexion est actuellement en cours.



COMMÉMORATION

Cérémonie en souvenir du combat de Camerone

Haut fait de la Légion Etrangère, la bataille de Camerone a été commémorée **samedi 27 avril dernier**, au niveau de la Stèle portant son nom et inaugurée par la Ville l'an passée.

Très solennelle, la commémoration a eu lieu en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de Rémy Glomot, Conseiller Municipal en charge des Associations Patriotiques, de Carmelo Gonzalez, Représentant des anciens légionnaires, de Georges Fontès, ancien Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, ainsi que de nombreux porte-drapeaux et représentants du monde patriotique.

C'est Carmelo Gonzalez qui a pris le premier la parole, pour lire le texte officiel de la bataille de Camerone, au cours de laquelle "la 3^{ème} compagnie, forte de 3 officiers et 62 hommes" de la Légion Etrangère a résisté à "2 000 Mexicains : 800 cavaliers, 1 200 fantassins". Comme il l'a lu par la suite "les soixante hommes du capitaine Danjou ont tenu jusqu'au bout leur serment. Pendant 11 heures, ils ont résisté à deux mille ennemis, en ont tué trois cents et blessé autant. Ils ont, par leur sacrifice, en sauvant le convoi, rempli la mission qui leur avait été confiée."

L'empereur Napoléon III décida que le nom de Camerone serait inscrit sur le drapeau du Régiment étranger et que, de plus, les noms de Danjou, Vilain et Maudet seraient gravés en lettres d'or sur les murs des Invalides à Paris. En outre, un monument fut élevé en 1892 sur l'emplacement du combat. Depuis, lorsque les troupes mexicaines passent devant le monument, elles présentent les armes".

Le Maire Gilles D'Ettore s'est ensuite exprimé pour dire combien "la Légion Etrangère est la fierté de notre Nation. Elle défend, chaque fois que cela est nécessaire, les valeurs de notre République. Je suis heureux d'avoir inauguré l'année dernière ce monument qui rend hommage à nos soldats, car je suis très attaché aux valeurs délivrées par l'armée. Nous devons dire merci à la Légion Etrangère et continuer à la respecter".

La cérémonie s'est achevée par le traditionnel verre de l'amitié, partagé à l'établissement du Lapin de Baluffe au Grau d' Agde.

état CIVIL

NAISSANCES

COUTOU Gessye • MOINS Lola • MARCELLIN Inzo • BILLIERE Loan • BILLIERE Melvin • BOUTALY Jèna • DION Inaïa • CATANZANO Favio • BENGANA LECIGNE Lindsay • ELBAZ Esma • VERGNES Chiara • SMAIN Salim • HAYTI Manal • MARIN Anaé • VU Minh-Khang • ZORNIO Maryam • LAMBLAUT Lisa • THIERRY Ederson • CAULT ALARY Léna • GRACIA Olympe • CORUJEIRA NOVO Simon • RUCHETON Aloïse • MATIP WEGER Kaïs • VAN-TWEMBEKE Mathieu • ERRERA Lorenzo • SAMITIER Aaron • FOTSING FONGANG Victor • KADDOUR-ABED Camélia • BELAMAN Thomas • EL MANSSOURI Aymen • RENAUDAT Liya • PEREZ Raylenna • HOAREAU Maëva • PRINCIPATO Sheamus • DAQUIN Maëlys • ENSENAT Lilou • MONTI Pablo • BLANCAS Mariana • HAMONIC Célia • BENALIA Jahna • DEDINGER BELMONTE Nina • BERNABEL FORTE Kael • BOUZIANE Chaima • FISCHER Emmi • LEECH Nathan • GIL COLIN Nathan • NARDO Kyara • BONJEAN SOULIE Lilou • SAEZ Maël • SEVENNEC Jade • MUETH Sacha • PEREZ Justin • SOFIO Clément • CEDAT Raphaël • PAYEN Shaynice • LE DREAU Mila • EHOUNGUE Anaïs • CARRAO Baptiste • CAMPAGNA Shirley • YAGOUBI Malik • BEN KADDOUR Samy • MAZENC Baptiste • GLEIZE Luca • QUEYRAS Carmen • SOFIO Axel • KRADEMCHARAH Yacine • REY Ketsia • CERUTTI Thaïs • ASSAKOUR Leila • M'LILI Yasmine • WINTERSTAN Marc • BELLAVIA Awa • BELLAVIA Maryam • BENECH Clément • VANNERAU Tony • LAGRAIN Brad • SOLES Tyron • CHERE Lenaïc • FORTEPAULLE Tymo • SCHNELLER Anaïs • SOUQUES Tiago • LIENARD Rubens • DELORME Wilson • ANDOCH Lena • EL HAMZAOUI Ziad • SAMIN Redouane • BLASCO Mathieu • AITOUSEKHRI Hélias • FAFEUR Léonie • REY Sharon • SOUVERAIN Arthur • NATIVEL Lilas • CORNET Eddy • BAUME Matias • MOUYSSSET MATRICON Thiago • TISMELANE Nazime • COLLIN Nolan • D'ISSANTO Vincenzo • LAZRAC Aymen • MOTTE Gianni • PETRO Hugo • SOCCORO Ethan • BEZIAC Mila • PAUL HUMPHERY'S Pacô • EL MOUDEN GUIRAUD Nina • LHOUE Cléo • ARNAUD Andgel • GALLANT Hylan • OUASTI Inès • LLAO Marie • MOLINER Camille

MARIAGES

GASSION Michel et LEROUX Yvette • DURAND Luc et BAUGRAND Nathalie • MUZZARELLI Jean-Paul et D'ANDREA Nanette • DIMINO Joseph et LHUILLIER Sandrine • SANTACRUZ Jean-Pierre et MANOGIL Corinne • NATIVEL Jimmy et MERRADI Sarah • RABAUD Ludovic et COPPA Patricia • RODRIGUEZ Germain et HAUDRY Marie-Thérèse • BENNI Sami et BOUSSAID Nawal • BERNARD Denis et PATALITA Adelina • BAR Jérôme et MARTINEZ Sophie • YACHOU Nordine et BOUBALA Karima • ERILL Jean-Louis et LEGRAND Isabelle • MANOGIL Mickaël et LAGNEAU Patricia • PLAUZOLLES Luc et ARNAUD Julie • CLAPIER Jean-Paul et LAUMONIER Nadine

Restauration scolaire

Du nouveau dans les assiettes à la rentrée !

A compter de la rentrée de septembre 2013, les enfants fréquentant les restaurants scolaires agathois vont pouvoir goûter à la cuisine "maison" du nouveau prestataire retenu par la Ville dans le cadre du renouvellement du marché : la société SHCB.

Cette société, installée près de Lyon, a été créée en 1997 par des passionnés de restauration. Leur crédo ? Un mélange d'authenticité et de qualité, avec des "menus 4 saisons" élaborés à partir de produits frais, de saison et variés, issus à la fois de la production locale et du commerce équitable. Les enfants bénéficieront aussi de menus à thème et d'animations ludo-pédagogiques adaptées à leur âge et réalisées par une diététicienne, en présence d'un producteur local. De quoi les sensibiliser très tôt à une alimentation saine et équilibrée.

D'une façon générale, plusieurs points ont fait pencher la balance en faveur de SHCB : la production à J-1 (contre J-3 aujourd'hui) ; l'achat de produits "locaux" privilégiant les circuits courts ; la création d'un atelier pâtisserie maison ; enfin la qualité des produits utilisés (outre la viande bovine française de type Race A Viande, qui existait déjà, du poisson est labellisé MSC (c'est-à-dire issu de la pêche durable), du pain local...).

Et il n'y a pas que dans l'assiette que la différence se fera sentir. En effet, une baisse de 5 % est prévue sur le prix des repas, et ce sans modification du quotient familial. Une bonne nouvelle pour les parents qui vont aussi voir leurs démarches simplifiées et facilitées avec la possibilité, outre le paiement, de modifier leur abonnement en ligne, de décommander les repas 72 heures à l'avance et de bénéficier d'une communication privilégiée via l'espace e-famille.

Du côté du CCAS, qui gère la partie restauration pour les seniors et la petite enfance, l'heure est aussi au changement. Ainsi, pour les repas pris

par nos aînés dans les foyers-restaurants, les tarifs vont être revus à la baisse, de 5 % également. Pour le portage à domicile, il est prévu davantage de choix dans les menus, mais aussi une plus grande souplesse avec la dissociation possible au niveau de la commande des repas du midi et du soir en fonction des besoins de la personne. S'agissant des personnes âgées et/ou handicapées dépendantes, le CCAS apportera d'ailleurs un soutien financier, à hauteur de 50 centimes par repas. Enfin, pour la petite enfance, SHCB proposera des menus adaptés aux âges, ainsi que des compotes faites maison.



DECES

BONHOMME Maurice, 76 ans • BOURBON Madeleine, 88 ans • BERBACHE Mohammed, 76 ans • PICHEIRE Henri, 87 ans • ROY Serge, 77 ans • VEZIAN Emile, 62 ans • VAISSIERE Christian, 61 ans • LECOMPTE Maurice, 87 ans • ANGOSTO François, 73 ans • JOUCLA Simone veuve DEVILLE, 91 ans • MONTAGNE Denis, 83 ans • VIE Jacques, 80 ans • CHALVET Simon, 82 ans • PINOY Josiane épouse HERMANGE, 85 ans • AARABI Ahmed, 71 ans • PEQUIGNOT Nadine épouse VICENTE, 68 ans • CASTRO Lucienne veuve COULAS, 82 ans • CELLUCCI Daniel, 89 ans • BOCKMAYER Rosa veuve MERCIER, 89 ans • CALDENTY Marie épouse CACAILEZ, 86 ans • JADOT Gilbert, 69 ans • ZENADOCCHIO Enzo, 86 ans • ROBLIN Jean-Michel, 62 ans • ARNAL Joséphine veuve CARRIERE, 88 ans • FIGUERAS Joseph, 59 ans • SOMERS Maria épouse CAREMANS, 73 ans • ROUHIER Paul, 81 ans • SIMON Anna veuve CLAES, 95 ans • CHEVIGNARD Jeanne veuve REVAULT, 92 ans • ROUX Elian, 54 ans • LE BOULANGER Marie épouse REIS, 79 ans • XIFRA Montserrat veuve KRIEGER, 92 ans • BEDOS Philippe, 81 ans • CANTREL Philippe, 60 ans • GUYOT Raymond, 92 ans • FARRUGIA Antoinette veuve CAMILLERI, 90 ans • BARTOLINI Quinto, 91 ans • PAGES André, 78 ans • SAVATER Roger, 92 ans • LLAPAS Georges, 82 ans • LONGUEMARE Elisabeth, 77 ans • SICARD Jean, 92 ans • BOFFERDING Marie épouse JAKSCHIK, 93 ans • REBOUL Thérèse épouse VIGROUX, 94 ans • VIGROUX Louis, 98 ans • SANCHEZ Adrienne épouse TOSO, 92 ans • PALAIS Louis, 96 ans • BERNARD Claude, 82 ans • CHAVARDES Rolland, 86 ans • BENNER Antonius, 64 ans • BEY Simone veuve DACLIN, 91 ans • BORONAT Joséfa veuve JUSTE, 91 ans • ROGER Pierre, 78 ans • LACONDEMINE Jeanne veuve BOUVIER-BERTHET, 85 ans • PRETET Charles, 85 ans • RIBAS Daniel, 51 ans • BECU Sylvanie veuve STEVENARD, 87 ans • RANC Jacques • LARSIMONT Jacqueline veuve LENOIR, 88 ans • DURBAN Vicente, 98 ans • PERERA Jeanne épouse OLIVE, 78 ans • BRUNET Gilberte veuve NUSSBAUM, 96 ans • BERTOMEU André, 78 ans • RIANDIERE Michel, 67 ans • JENNEQUIN Patrick, 65 ans • WAS Lucyna, 46 ans • LOPEZ LOPEZ Adélaida épouse ALLANO, 84 ans • CALAS Gisèle épouse BERNON, 87 ans • GABRIEL Robert, 76 ans • CARAYON Denise, 92 ans • COMBE André, 91 ans • HOULES Louis, 81 ans • COULY Raymonde veuve KRAWCZYK, 87 ans • COQUIER Robert, 80 ans • DUCULTY Bernadette, 24 ans • FORTASSIER Jean-Pierre, 81 ans • DURRENMATH Jean, 69 ans • BANCAL Franck, 84 ans • VIALLOAN Antoine, 87 ans • JAUZE Gabrielle, 89 ans • CAVALERIE Gaston, 94 ans • BISSIERE Etienne, 87 ans • VILLA Gilberte veuve MAS, 83 ans • BARROU Andrée veuve MARTIN, 91 ans • MALAVAL Fernande veuve CHARTIER, 92 ans • ENJALBERT Bernard, 77 ans • TRUILLE Jean, 69 ans • SORRENTINO Joseph, 87 ans • INFANTE Roger, 82 ans • BERTHELIN Jacqueline épouse GUILLAMOT, 64 ans • REYNES Francis, 86 ans • AVERSANO Aldo, 86 ans • LANDES Christian, 81 ans • BALDOVI André, 86 ans • MARTINEZ Marcel, 81 ans • TOUL Pierre, 84 ans • GALTIER Renée épouse CAYZAC, 99 ans • PARAIRE Louis, 66 ans • LASFARGUES Marcel, 89 ans • MECCHI Raymonde veuve MIRALLES, 93 ans • CONSENTINO Patrice, 54 ans • MOCELLIN Christian, 65 ans • CABANEL Alice, 79 ans

Agde

saison
culturelle



2013
2014

programmation
sous réserve
de modifications
brochure disponible
en septembre

spectacles à 21h
au Palais des Congrès
du Cap d'Agde

abonnement
samedi 21 septembre
23 - 25 septembre

au service culturel
Maison du Cœur de Ville
rue Louis Bages / Agde

service culturel
04 67 94 65 80

15 octobre

Occupe-toi d'Amélie !

Hélène de Fougerolles, Bruno Putzulu
Luis Rego
théâtre / Georges Feydeau

9 novembre

Le Journal d'Anne Frank

Francis Huster
théâtre / Éric-Emmanuel Schmitt

15 novembre

I remember Chet

jazz / Éric Le Lann Trio

26 novembre

Imagine-toi

théâtre visuel / Julien Cottereau

13 décembre

Boris Bronski

théâtre visuel / Meik

28 janvier

Mélange à 2 Temps

théâtre visuel / BP Zoom

6 février

Riviera

Myriam Boyer
théâtre / Emmanuel Robert-Espalieu

20 février

Cher Trésor

Gérard Jugnot, Alexandra Vandernoot
théâtre / Francis Veber

4 avril

L'Étudiante et Monsieur Henri

Roger Dumas
théâtre / Ivan Calbérac

11 avril

Tout Offenbach ou presque !

théâtre musical